VOL. XLIII — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI, 12 NOVEMBRE 1913 — No. 2

ABONNEMENTS

Canada............ $1.00 par année
Etats-Unis........ 1.50 " "
Europe............ 2.00 " "

TARIF DES ANNONCES

1ère insertion, par ligne.... 12 cents
Chaque insertion subséquente 6 "

N.B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 cents chacune.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

REDACTEUR-EN-CHEF : NOEL BERNIER

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIME
... DIS
PAR
ANT. GAUVIN,
IMPRIMEUR

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées :
LE MANITOBA
42 Avenue Provencher
Saint-Boniface, Manitoba.
Téléphone: Main 3377.

SIR RODMOND ROBLIN

Sir Rodmond Roblin a prononcé vendredi soir un magistral discours.

C'était à Minnedosa, où le parti conservateur faisait le choix d'un candidat pour les prochaines élections locales. Après que la convention du parti se fût prononcée en faveur de M. Wm. Waddell, un homme influent de cette partie du pays, l'honorable Dr Roche, ministre de l'Intérieur, et le premier ministre du Manitoba adressèrent la parole.

L'honorable Dr Roche traita particulièrement de la politique fédérale et il le fit avec l'éloquence qui le caractérise.

Sir Rodmond Roblin vint ensuite et prononça un discours que toute la province applaudit depuis. Sans doute la critique—appelez cette critique le *Free Press*, M. Norris et Cie.—essaie de détruire le considérable retentissement des paroles du premier ministre. Ce sera, peine inutile.

M. Roblin a donné une fois de plus la preuve de sa vigueur. Il s'est défendu contre ses adversaires avec une dextérité de beau jouteur et avec l'assurance que donne la conscience d'avoir raison. Surtout il a fait ressortir l'œuvre édificatrice du gouvernement.

Comme l'a dit l'honorable premier ministre, le gouvernement actuel s'appelle conservateur, mais il pourrait craindre d'être appelé radical tellement il s'est engagé à fond dans la voie des réformes, des initiatives et des entreprises de toutes sortes.

Une bonne nouvelle pour la province en général, et pour Saint-Boniface en particulier, dans ce discours : le gouvernemen construira des abattoirs publics près des "Stock Yards" si l'industrie privée ne s'en charge pas immédiatement. Cet avertissement fera réfléchir ceux qui s'acharnent à vouloir boycotter les cours à bestiaux de Saint-Boniface.

L'honorable premier ministre a touché à la question des écoles ; et ce fut pour déclarer très nettement que les amendements Coldwell ont été passés pour permettre à la Commission Scolaire de Winnipeg de prendre à sa charge les écoles catholiques.

Extraits du Discours de Sir Rodmond Roblin a Minnedosa

Routes Rurales.—"Je désire vous annoncer ce soir que c'est le programme du gouvernement d'inaugurer un programme de bons chemins qui rendront les routes de ce pays plus propices au trafic; qui seront avantageux à tout le public et qui seront une preuve nouvelle de l'esprit de progrès de la province du Manitoba. Nous introduirons à la prochaine session un acte autorisant un déboursé au compte du capital de $2,500,000 dans le but d'améliorer les chemins ruraux."

La position financiere de la province.— "Il n'y a pas de province au Canada qui occupe une meilleure position financière que le Manitoba. C'est entièrement le résultat de la politique du gouvernement."

Chemins de fer.—"Nous avons construit ou fait construire plusieurs centaines sinon plusieurs milliers de milles de chemin de fer dans cette province. Ces chemins pénêtrent dans tous les districts où la chose était nécessaire. A certains endroits ils font compétition avec d'autres chemins de fer déjà existants; et ce résultat magnifique a été obtenu sans qu'il en coûte un dollar des argents publics de cette province."

L'Education.—"La première année que nous fûmes au pouvoir, nous constatâmes que le gouvernement dépensait pour fin d'éducation la somme de $263,000 par année. Cette année, le gouvernement dépensera la somme de $950.000 pour encourager et développer nos institutions d'éducation dans cette province. C'est une autre preuve de la croissance du Manitoba, de son développement et de son expansion, car vous le voyez, c'est une augmentation de quatre cent pour cent pour fins d'éducation sur la somme qui se dépensait à notre arrivée en fonctions."

Ceux qui denigrent le Manitoba—"Que des hommes, sans connaître rien à nos affaires, puissent être amenés à faire des affirmations absolument fausses regardant l'éducation dans cette province, et cela sans prendre aucun renseignement, c'est chose qui appelle une sévère réprobation. Nos lois scolaires sont effectives. Le fait est, cependant, que nous avons une loi plus effective et meilleure en résultats, pour amener à l'école les enfants en âge d'y aller, qu'aucune loi qu'on puisse voir soit dans la Puissance du Canada soit aux Etats-Unis."

M. Samuel—"Je puis assurer M. Samuel, Maître Général des Postes Anglaises, que si jamais il visite de nouveau le Canada, il ne partira pas sans être traduit à la barre de l'opinion publique et forcé d'avaler les faussetés qu'il a dites, même s'il devait être obligé d'avouer qu'il a été *bourré* par des partisans, qui voulaient se servir de lui pour leurs fins particulières."

Tout le Monde est Averti!

Comme pendant au discours si large de vues de Sir Rodmond Roblin, le chef de l'Opposition a fait, lui aussi, un discours. Il a parlé devant le Club Libéral de Winnipeg, lundi soir.

M. Norris a campé bien en tête de son programme l'Instruction Obligatoire, l'Université d'Etat (neutre), et le rappel des amendements Coldwell.

Pour nous servir des paroles mêmes de M. Norris, tout le monde est averti !

Et tout le monde prend note du discours de M. Norris.

Abattoirs Publics et Entrepots Frigorifiques

Personne, jusqu'à présent, n'a jugé à propos de faire usage des Cours à Bestiaux modernes, installées au coût de $800,000. Et le gouvernement, après entière délibération, et se rendant parfaitement compte de la responsabilité qu'il assume en est venue à la conclusion que si les marchands de viande, ceux qui tuent dans la ville de Winnipeg, n'établissent pas des abattoirs sur le terrain assigné à cette fin aux "Union Stock Yards", le gouvernement construira lui-même, équipera et fera fonctionner un abattoir public et un entrepôt frigorifique à l'usage de l'industrie du bétail de ce pays.

"Je sais qu'il y a grande responsabilité à faire cette déclaration, mais le gouvernement assumera cette obligation. A moins que ceux dont c'est l'industrie à Winnipeg ne fassent des abattoirs et des entrepôts frigorifiques aux "Union Stock Yards," le gouvernement les fera lui-même.

LE GENERAL DIAZ

Le général Diaz a été frappé de deux coups de couteau à la Havane jeudi soir. On prétend que ce sont des émissaires de Huerta qui ont essayé de l'assassiner.

La Question des Ecoles Bilingues de l'Ontario

(*L'Evénement*)

Avec le commencement de l'année scolaire, la question douloureuse des écoles bilingues se pose de nouveau dans la province d'Ontario. Le département de l'instruction publique a substitué une nouvelle circulaire 17 à celle de l'an dernier, dont nous avons entretenu nos lecteurs. Elle marque un léger progrès, et indique une velléité de rendre plus de justice à nos compatriotes. Nous voulons signaler les points sur lesquels portent les modifications. La circulaire de l'an dernier (article 3) disait: "Là où il sera jugé nécessaire pour les élèves de langue française, on pourra se servir du français comme langue de l'enseignement et des communications; mais cet usage du français ne sera pas continué au-delà du premier cours, excepté durant l'année scolaire 1912-1913, durant laquelle il pourra être employé comme langue de l'enseignement et des communications pour les élèves autres que ceux du premier cours, qui, par suite d'un défaut de préparation antérieure, sont incapables de parler et de comprendre l'anglais: "Cet article est remplacé par le suivant: "Là où il sera jugé nécessaire, pour les élèves de langue française, on pourra se servir du français comme langue de l'enseignement et des communications; mais cet usage du français ne sera pas continué au-delà du premier cours; toutefois, avec l'approbation de l'inspecteur en chef, il pourra être employé comme langue d'enseignement et de communications pour les enfants qui, après le premier cours, ne peuvent parler et comprendre l'anglais." Comme on le voit, par le premier article, l'usage du français comme langue d'enseignement était limité à l'année scolaire courante. Par le second, cette limitation disparaît et le français pourra être employé au-delà du premier cours, chaque fois que l'inspecteur en chef approuvera cet emploi.

Relativement à l'enseignement du français comme matière de classe, l'article 4 de la circulaire de l'an dernier autorisait la lecture, la grammaire et la composition françaises, pour les élèves dont les parents le demanderaient, pourvu que cet enseignement du français ne nuisat pas à l'efficacité de l'enseignement en anglais, et que "la provision pour cet enseignement du français fût sujette à l'approbation de l'inspecteur surveillant et ne dépassât pas, en aucun jour, une heure de classe." L'article 4 de cette année dit : "Cet enseignement en français ne doit pas nuire à l'efficacité de l'enseignement en anglais, et les dispositions de l'horaire des classes, concernant tel enseignement en français, sont sujettes à l'approbation et à la direction de l'inspecteur en chef, et ne doivent pas, en aucun jour, dépasser une heure dans chaque classe, excepté quand le temps est augmenté sur l'ordre de l'inspecteur en chef." Comme pour l'article 3, plus haut cité, la limitation à l'année scolaire courante disparaît ici quant à l'application de cette article. Et de plus, la limitation absolue de l'enseignement du français à une heure par jour disparaît également, et il devient loisible d'accroître le temps consacré au français, avec la sanction de l'inspecteur général.

Maintenant, la circulaire de cette année abolit la ditinction faite l'an dernier entre les inspecteurs. Celle de 1912 partageait les écoles anglo-françaises en trois divisions, et plaçait chaque division sous la juridiction d'un inspecteur surveillant et d'un inspecteur. Et l'inspecteur avait la haute main sur l'organisation de chaque école, quant à l'enseignement du français. Cette distinction outrageante est supprimée; cette primauté de l'un sur l'autre est révoquée. Les deux inspecteurs, qu'ils soient français ou anglais, ont les mêmes pouvoirs et la même juridiction, et c'est l'inspecteur en chef des écoles publiques et séparées qui devient l'inspecteur surveillant des écoles anglo-françaises.

Voilà, résumées aussi fidèlement que possible, les principales modifications apportées cette année à la trop fameuse circulaire 17. Il serait excessif de prétendre, croyons-nous, qu'elles ne constituent pas une amélioration. Il serait encore plus excessif de prétendre qu'elles sont suffisantes. Le défaut capital de la situation c'est qu'elle comporte un régime de bon plaisir. Tout dépend de l'inspecteur en chef. S'il est bien disposé, équitable, et possède un esprit large, tout ira bien. Sinon tout ira mal. Pourquoi le département de l'Instruction publique d'Ontario ne se place-t-il pas courageusement, loyalement, sur le vrai terrain, celui de la liberté scolaire ? Que signifie ces tentatives mesquines de limitation et de restriction quand à l'enseignement du français ? Elles constitutent une erreur historique, une erreur sociale, et une erreur politique. Répétons-le énergiquement : les Canadiens-français qui sont citoyens de la province d'Ontario ont un droit absolu à ce que leur langue—l'une des langues officielles du Canada, l'une des grandes langues littéraires du monde, la langue des découvreurs, des fondateurs, des défricheurs, des évangélisateurs de ce pays—soit enseignée parfaitement à leurs enfants, dans les écoles qu'ils soutiennent de leur argent. Toute règlementation qui leur enlève, qui leur chicane ou qui leur morcèle ce droit, est injuste, et ajoutons-le, impolitique. Dans les écoles bilingues d'Ontario, le français et l'anglais doivent être mis sur le même pied. Et ce à quoi l'on doit tendre, c'est à faire enseigner parfaitement les deux langues.

Nos compatriotes d'Ontario sont déterminés à défendre leur droit. L'Association d'éducation, qui centralise leurs énergies, a donné le mot d'ordre aux commissions scolaires et aux contribuables. Et ce mot d'ordre c'est d'exiger des instituteurs et institutrices que le français soit enseigné efficacement dans leurs écoles, concurremment avec l'anglais, sans tenir compte des entraves qu'on veut leur imposer. Nous disons à nos compatriotes : "Courage, il nous semble que l'horizon s'éclaircit; soyez persévérants, soyez résolus, soyez clairvoyants, unissez le calme et la prudence à l'énergie, et nous avons le ferme espoir que la victoire couronnera vos efforts."

THOMAS CHAPAIS.

Le Président Maclean

Mercredi et jeudi prochains aura lieu l'inauguration officielle du nouveau président de l'Université du Manitoba, M. James Alexander MacLean.

Ce sera un événement important dans l'histoire de l'instruction publique de cette province.

Nous engageons fortement tous les gradués du collège de Saint-Boniface à participer aux cérémonies de l'inauguration.

Mercredi après-midi il y aura conférence éducationnelle au Manitoba College Hall, par le Révérend Père Drummond, S.J., le soir, banquet au Royal Alexandra. Parmi les orateurs mentionnons M. Kane, président de l'Université de New-York et M. Falconer, président de l'Université de Toronto.

Jeudi dans la matinée, nouvelle conférence éducationnelle à l'Université; à une heure, lunch à l'Industrial Bureau, par le Canadian Club; à deux heures, convocation solennelle de l'Université, au Walker.

M. MacLean est un ancien président de l'Université de Idaho, dans les Etats-Unis. Son accession au poste de président de notre université manitobaine a été très favorablement accueillie des collèges et du public.

Notes Politiques

Le revenu des postes du Canada augmente rapidement et contnuellement. Le mois dernier, le revenu s'est élevé à $1,347,709 comparé à $1,218,426 en octobre précédent. Depuis sept mois, les postes ont rapporté $8,097,400 au trésor fédéral au lieu de $7,566,940 pendant la même période l'an dernier. On peut se faire une idée de l'augmentation qui existe dans ce département lorsque l'on sait qu'il y a dix ans, le revenu n'était que de trois millions de dollars.

* * *

D'actives négotiations se poursuivent, entre le cabinet Asquith et les chefs unionistes anglais, afin d'arriver à un compromis assurant un règlement à l'amiable, pour le Home Rule. Les pourparlers se poursuivent comme entre belligérants sur le champ de bataille.

* * *

On estime que le commerce général du Canada, exportations et importations, atteindra, cette année, la marque de $1,000,000,000, un billion de piastres.

* * *

M. le docteur Grain, député de Kildonan et St. Andrews vient de donner sa démission afin de pourvoir d'un siège l'Hon. Dr. Montague, le nouveau ministre des Travaux Publics dans le gouvernement du Manitoba.

* * *

M. R. A. Ross, le député de Springfield à la législature a fait un discours à Hazelbridge, jeudi soir et il a accusé le gouvernement Roblin d'avoir contaminé de *lèpre politique* le nom de la province. C'est ce même M. Ross qui a été censuré par le Juge Myers dans une enquête au sujet de l'achat d'un terrain d'école à Winnipeg.

Quand on parle de lèpre politique, il faut avoir soi-même les mains nettes, autrement on se fait mépriser et on fait rire de soi.

* * *

L'honorable W. T. Whyte, ministre des Finances, fera un voyage dans l'Ouest le mois prochain. Il a promis d'adresser la parole aux élèves du collège de Brandon.

* * *

Les avocats de M. Alex. Morrison, député de Macdonald, ont fait en cour l'admission que les agents du vainqueur s'étaient rendus coupables de corruption aux termes de l'Acte des Elections; et la cour a naturellement invalidé séance tenante l'élection de M. Morrison.

Une contre-pétition avait été logée par les vainqueurs contre le candidat défait, M. Richardson et ses agents. Il est bien probable que si la contre-pétition avait été poussée jusqu'au bout, les agents de M. Richardson eussent été fort exposés à l'aventure qui vient d'arriver aux agents de M. Morrison.

Il n'y a peut-être pas une élection aujourd'hui qui ne puisse être contestée avec toutes les chances de succès.

C'est le devoir des deux partis de travailler à l'assainissement des mœurs électorales. On pourrait aussi avec raison modifier l'Acte des Elections. Pour cela il faudra le concours sincères de tous.

LE SANG GAULOIS

IV

LE GRAND FERRÉ

(1358)

"La Jacquerie, a dit Michelet, est le premier élan du peuple des campagnes... Commencée contre les nobles, elle continua contre l'Anglais."

Et, en vérité, l'ennemi héréditaire, comme on l'a appelé, qui, a différentes reprises mit notre patrie française à deux doigts de sa perte, reçut de rudes coups de ces paysans, force vive de la nation naissante à la vie, qui ne savait ni composer, ni faire grâce. Une des plus héroïques figures de ce temps fertile en dévouements sublimes, figure digne de prendre place dans notre série patriotique, figure que la plume du grand historien Michelet a préservé de l'oubli, est certainement celle du Grand Ferré.

L'écrivain mentionné plus haut, a reproduit cette page émouvante de notre histoire avec à la fois une telle simplicité et une telle maîtrise, que nous ne pouvons que reproduire ses propres paroles.

"Il y a, près de Compiègne et du monastère de Sainte Corneille, une place assez forte au point de vue stratégique. "Les habitants voyant qu'il y avait péril pour eux si les Anglais s'en emparaient, l'occupèrent avec la permission du regent et de l'abbé, et s'y établirent avec des armes et des vivres. D'autres y vinrent des villages voisins, pour être plus en sureté. Ils jurèrent à leur capitaine de défendre ce poste jusqu'à la mort. Ce capitaine, qu'ils s'étaient donné du consentement du régent, était un des leurs, un grand et bel homme, qu'on appelait Guillaume aux Alouettes. Il avait avec lui pour le servir un autre paysan d'une force de membres incroyables, d'une corpulence et d'une taille énormes, plein de vigueur et d'audace, mais avec cette grandeur de corps, ayant une humble et petite opinion de lui-même. On l'appelait le Grand Ferré. Le capitaine le tenait près de lui, comme sous le frein, pour le lâcher à propos. Ils s'étaient donc mis là deux cents, tous laboureurs ou autres gens qui gagnaient humblement leur vie par le travail de leurs mains.

Les Anglais qui campaient à Creil n'en tinrent grand compte et dirent bientôt: "Chassons ces paysans, la place est forte et bonne à prendre."

On ne s'aperçut pas de leur approche, ils trouvèrent les portes ouvertes et entrèrent hardiment. Ceux du dedans, qui étaient aux fenêtres, sont d'abord tout étonnés de voir ces gens armés.

Le capitaine est bientôt entouré, blessé mortellement.

Alors le Grand Ferré et les autres se disent: "Descendons, vendons bien notre vie, il n'y a pas de merci à attendre."

Ils descendent, en effet, sortent par plusieurs portes et se mettent à frapper sur les Anglais comme s'il battaient leur blé dans l'aire ; les bras s'élevaient, s'abattaient et chaque coup était mortel. Le Grand, voyant son maître et capitaine frappé à mort, gémit profondément, puis il se porta entre les Anglais et les siens qu'il dominait également des épaules, maniant une lourde hache, frappant et redoublant si bien, qu'il fit place nette, il n'en touchait pas un qu'il ne fendit le casque ou n'abattit les bras. Voilà tous les Anglais qui se mettent à fuir; plusieurs sautant dans le fossé et se noient.

Le Grand tue leur porte-enseigne et dit à un de ses camarades de porter la bannière anglaise au fossé. L'autre lui montrant qu'il y avait encore une foule d'ennemis entre lui et le fossé : "Suis-moi donc," dit Le Grand. Et il se mit à marcher devant, jouant de la hache à droite et à gauche, jusqu'à ce que la bannière eut été jetée à l'eau... Il avait tué en ce jour plus de quarante hommes...

Quant au capitaine Guillaume aux Alouettes, il mourut de ses blessures, et ils l'enterrèrent avec bien des larmes, car il était bon et sage.

Les Anglais furent encore battus une autre fois par Le Grand. Mais cette fois hors des murs. Le Grand, échauffé par cette besogne, but de l'eau froide en quantité et fut saisi par la fièvre. Il s'en alla à son village, regagna sa cabane et se mit au lit, non toutefois sans garder près de lui sa hache de fer qu'un homme ordinaire pouvait à peine lever. Les Anglais ayant appris qu'il était malade, envoyèrent un jour douze hommes pour le tuer. Sa femme les vit venir et se mit à crier: "O mon pauvre Le Grand, voilà les Anglais! que faire ?..."

Lui, oubliant à l'instant son mal, se lève, prend sa hache et sort dans la petite cour: "Ah! brigands, vous venez donc pour me prendre au lit! vous ne me tenez pas encore... Alors, s'adossant à un mur, il en tue cinq en un moment; les autres s'enfuient. Le Grand se remit au lit; mais il avait chaud, il but encore de l'eau froide, la fièvre le reprit plus fort, et au bout de quelques jours, ayant reçu les sacrements de l'Eglise, il sortit du siècle et fut enterré au cimetière de son village. Il fut pleuré de tous ses compagnons, de tout le pays; car, lui vivant, jamais les Anglais n'y seraient venus."

F. DENISET.

Violente Tempete sur le Lac Michigan

D'après le récit d'un des hommes de l'équipage du steamer "Cornell," la tempête qui a sévi samedi et dimanche dernier sur le lac Michigan fut une des plus terribles qui aient eu lieu depuis longtemps. Le navire dut rester à l'ancre de samedi matin à dimanche matin, faisant machine en avant à toute vapeur afin d'éviter d'être jeté à la côte. Le bâtiment fut presque constamment couvert de glace, impossible de se voir l'un l'aurte, faire la cuisine il ne fallait pas y songer, tout était sens dessus dessous, aucune place pour cuire la nourriture et presque tous les ustensiles de cuisine ayant été emportés par les vagues.

Enfin vers le dimanche matin l'on put essayer de gagner la pleine mer, mais bientôt la tempête redoubla et il fallu arrêter a nouveau.

Le capitaine Noble ne quitta pas d'un seul instant le poste du pilote depuis le commencement de la tempête jusqu'à la fin. Rencontrant le steamer "William Nottingham" chargé de grain et qui se trouvait en danger, on mit une barquette à l'eau afin de tenter de gagner son bord mais la barquette fut immédiatement retournée et l'on dut faire des efforts désespérés pour sauver les occupants. Trois néanmoins furent engloutis dans l'eau glacée, on ignore encore leurs noms.

La lutte contre les éléments fut si pénible que la provision de charbon du steamer "William Nottingham" fut bientôt épuisée et l'on dut se servir du blé composant le chargement pour entretenir les feux et donner un peu de chaleur à l'équipage transi de froid.

Les Caisses Populaires

Les articles que nous publions en ce moment sur les Caisses Populaires sont reproduits de la revue montréalaise: *L'Ecole Sociale Populaire*, qui nous demande de noter le fait.

Nous avions cru, regardant rapidement la couverture du tract, à une brochure personnelle de M. Desjardins. Notre omission nous étant signalée, nous nous hâtons de la réparer. *Cuique suum.*

Une Statue a Champlain

Le gouvernement fédéral vient de décider d'ériger une statue à Champlain à Ottawa Le site de la statue sera déterminé par la Commission d'Embellissement de la Capitale.

REVUE DE LA PRESSE

LES BONS CHEMINS

(*La Patrie*)

Devant la tâche ardue qui s'impose à elles, les administrations provinciales ont le précieux avantage de pouvoir compter sur l'aide généreuse du gouvernement fédéral. Le Sénat, à deux reprises, a pu empêcher la distribution de subventions fédérales pour les bons chemins, mais son injustifiable opposition devra inévitablement céder à la volonté populaire. De sorte que la coopération de l'administration centrale n'est que partie remise; quand sera vaincue la résistance obstinée de la Chambre haute, il est certain que les provinces recevront d'un seul coup tous les subsides qui leur étaient destinés, selon la politique énoncée il y a deux ans par l'hon. M. Borden.

* * *

IL DOIT S'EN ALLER

(*La Presse*)

Huerta devra s'en aller, c'est-à-dire renoncer à gouverner davantage la République mexicaine: tel est l'ultimatum qui lui est signifié par Washington, dans un message du président Wilson. Voilà qui ne surprendra personne, car, en dépit du fait qu'aucune indiscrétion n'avait été commise, on pouvait inférer cette politique des récents discours prononcés par le président de la république américaine.

En même temps que l'on signifiait à Huerta son exeat, on lui faisait savoir qu'on n'accepterait pour lui succéder ni le général Blanquet, ni son ministre de la guerre, ni aucun membre de son cabinet ou de la coterie sur laquelle il pourrait plus ou moins compter. C'est une répudiation complète, et il ne restera plus qu'une chose à faire pour le président temporaire du Mexique: combattre, s'il ne veut pas se soumettre.

* * *

SOUTH BRUCE

(Du *Mail and Empire*, de *Toronto*, conservateur).

"L'élection partielle de Bruce-Sud a été gagnée par la personnalité du candidat, plutôt que par le parti qu'il représentait..... Un homme politique aussi avantageusement connu des électeurs que l'était M. Truax, était difficile à vanicre et, dès le début de la campagne on reconnaissait qu'il était difficile de lui disputer le comté." —Traduction de *La Presse*.

* * *

PAS ASSEZ DE CULTIVATEURS

(*Le Soleil de l'Ouest*)

"Nous avons trop de courtiers et de banquiers, mais trop peu de cultivateurs en ce pays," s'écriait l'autre jour, le président de l'Université de Minnesota.

On veut s'enrichir vite et sans travailler, et pour arriver à ce but, on délaisse la terre, source de toute richesse, cependant pour aller essayer du commerce.

Tous ne peuvent prospérer et pendant ce temps-là l'agriculture périclite.

Est-il étonnant que la vie soit si chère ?

* * *

NOS MORTS

(*L'Action Sociale*)

Membres de l'Eglise militante, continuons d'aider ceux de nos frères qui font partie de l'Eglise souffrante. Honorer nos morts, garder leur souvenir, ne pas leur mesurer le secours qu'ils implorent, c'est nous ménager la paix et un secours efficace ici-bas; c'est aussi nous assurer conre l'oubli lorsque, à notre tour, nous ne pourrons plus rien pour nous-mêmes dans les prisons de l'Eglise souffrante.

* * *

ULSTER

(*Le Temps*, d'Ottawa)

Le *Spectator*, un journal qui semble avoir bonne réputation dans le Royaume-Uni, annonce que si l'autonomie est accordée à l'Irlande sans l'exclusion du Nord-Est, cent mille hommes armés se soulèveront et chasseront les catholiques.

Le Roi, d'autre part, annonce son intention de dire dans le discours du trône qu'il prononcera à l'ouverture de la prochaine session du parlement britannique, que le Home Rule a été réglé à la satisfaction de tous les intéressés par des moyens pacifiques.

Il est certain que cette différence d'attitude au sujet des libertés irlandaises provoque plus que des commentaires ordinaires en Grande-Bretagne.

. . . .

L'opposition vient de gens qui ont une telle peur de la liberté qu'ils ne peuvent plus l'envisager dès qu'elle cesse de leur donner toute latitude de persécuter ceux qu'ils détestent parce qu'ils ne partagent pas leurs opinions religieuses ou leurs croyances.

* * *

LA VALEUR DU FRANÇAIS

(*La Justice*, d'Ottawa)

Dans un discours aux instituteurs de Toronto, l'autre jour, M. R. C. Cowley, inspecteur en chef des écoles d'Ontario, a insisté sur l'utilité, pour les enfants, d'apprendre le français. Il a fait remarquer, fort justement, que l'homme ou la femme qui connait deux langues vaut mieux que celui ou celle qui n'en connait qu'une seule; et il fait ressortir le fait très important, trop souvent méconuu en Ontario, qu'il y a "beaucoup plus de Franco-canadiens qui parlent l'anglais au Canada, qu'il n'y a d'Anglais qui parlent français, et que les Canadiens-français ont fait beaucoup plus que les Canadiens-anglais pour rapprocher les deux races."

* * *

L'ELECTION DE NEW-YORK

(*Le Devoir*)

Les prophètes avaient raison : Tammany Hall a été défait par plus de cent mille voix dans sa campagne pour la mairie de New-York.

Là-dessus certains adversaires crient au double triomphe et annoncent, avec la déposition prochaine du *boss* Murphy, la chute définitive de Tammany Hall.

. . . .

Tammany est à la fois une très puissante distributrice de *patronage* et, dans crtains cas, une réelle bienfaitrice. Elle aide des milliers de pauvres diables et cela lui crée, avec le *patronage*, une clientèle peu accessible aux mouvements idéalistes.

On peut donc s'attendre à voir ses chefs tenter prochainement un nouvel effort. Ils ne manqueront pas surtout d'utiliser, avec une extrême habileté, les fautes que pourront commettre leurs adversaires. O. H.

* * *

LE SOLEIL EST GAI, MALGRE SON ECLIPSE!

(*Le Soleil* de Québec)

Nous pouvons les assurer que cette épreuve si désagréable et si couteuse soit-elle, survenu au moment même où nous avions entrepris toute une campagne de développement et d'amélioration, ne sera qu'un accident momentané dont les traces seront vite effacées; *Le Soleil* a subi une éclipse partielle, mais c'est pour reparaître à nouveau plus brillant et plus radieux que jamais.

Nous devons de sincères remerciements à ceux de nos confrères qui ont bien voulu nous témoigner de leurs sympathies confraternelles au milieu de notre épreuve, notamment au *Chronicle* qui a bien voulu mettre ses presses à notre disposition.

En somme, comme disait le légendaire caporal de comédie rendant compte à son chef du résultat de la bataille: "tant de tués que de blessés, général, il n'y a personne de mort."

* * *

LE BAISER AU SABRE

(*Le Canada*)

La scène s'est passée dans le salon du wagon royal pendant le voyage du président de la République en Espagne.

Alphonse XIII, causant avec le général Lyautey, regarda tout à coup l'épée du général et lui dit:

—Vous avez là, général, une épée ancienne qui n'est pas d'ordonnance, il me semble?

—En effet, répondit le général Lyautey. Elle me vient de mon grand'père.

Et il la montra au monarque. Sur la lame sont gravés les noms de toutes les victoires de Napoléon, où l'encêtre du général s'est vaillamment battu.

Le roi lut ces noms l'un après l'autre, lentement, religieusement; puis il éleva l'épée vers sa bouche, et avant de la rendre au général il la baisa pieusement.

Comment s'étonner que le roi d'Espagne conquière si facilement ses hôtes avec de pareilles attentions?

Union Nationale Métisse

Le président de l'Union Nationale Métisse, M. Roger Goulet, vient d'adrser aux membres et aux amis de l'Union la circulaire suivante :

Monsieur,

Mardi, le 18 novembre courant, un service solennel sera chanté dans la cathédrale de Saint-Boniface pour le repos des âmes de nos défunts. La messe est recommandée par l'Union Nationale Métisse de Manitoba à l'occasion de l'anniversaire de la mort du grand défenseur de nos droits, Louis Riel. Cette messe sera célébrée à 10 heures du matin sur l'autel St. Joseph.

Vous êtes respectueusement invité à y assister ainsi que les membres de votre famille.

Le même jour à deux heures de l'après-midi il y aura une Assemblée Générale des membres de l'Union Métisse à la Salle Leclerc, à Saint-Boniface. Les officiers et les membres de l'exécutif comptent sur votre présence.

Votre tout dévoué,

ROGER GOULET,
Président.

St-Boniface, 7 novembre, 1913.

THE LIQUOR LICENSE ACT

The following application to transfer an hotel license has been received and will be considered by the Board of License Commissioners for license District No. (4) four at Winnipeg, at the Office of the Chief License Inspector No. 261 Fort St., at the hour of 8 p.m., on Friday the 28th day of November A.D., 1913.

Transfer of the license of the St. Boniface Hotel, at St. Boniface from Louis Dupuich to C. F. DeGagné.

Dated at St. Boniface this 12 day of November A.D., 1913.

M. J. JOHNSTONE,
Chief License Inspector.

Projet pour la construction des nouveaux édifices du gouvernement, Ottawa, Canada.

DATE PROLONGÉE.

AVIS est par les présentes donné que la réception des dessins du premier concours pour la construction des édifices pour les ministères et les cours de justice est remise à trois mois par conséquent jusqu'à jeudi, le 2 avril 1914.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
59-1 Ottawa, le 23 octobre 1913.



Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné, et marquées "Tender for Public Building, Stonewall, Man., seront reçues à cet office jusqu'au luidi 24 novembre, 1913, à 4 hrs. p.m. pour la construction de la bâtisse sus-mentionnée.

On peut consulter les plans et les spécifications et obtenir les formes de contrat et de soumissions en s'adressant au bureau des Postes à Stonewall Man., à l'office de M. E. Matthews, Architecte superintendant des bâtisses du Gouvernement du Dominion à Winnipeg, Man., et à notre département.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumisisons.

Par orde,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 29 octobre, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaitra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1-2.

PUBLIC NOTICE

PROVINCIAL HYDRO-ELECTRIC INQUIRY

NOTICE is hereby given that pursuant to a resolution of the Manitoba Legislature the Public Utilities Commissioner is proceeding to elicit information with a view to reporting the facts affecting the feasibility of a Provincial Hydro-Electric undertaking for adaptation to urban and rural uses. And that the Commissioner invites representations upon all phases of the subject, and will, upo nrequest, and if it shall appear that the inquiry may be advanced thereby, attend, for the purpose of hearing persons interested, at any communty centre in the Province.

Correspondence may be addressed to the undersigned.

Manitoba
Public Utilities Commission.
A. W. SMITH,
Secretary.

Winnipeg, October 28, 1913.

MANITOBA

Plus le temps avance, plus les émigrants étudient les ressources de notre province.

La chose est attestée par les rapports du Département de l'Agriculture et de l'Immigration de la province et par le statistiques du Département de l'Intérieur du Gouvernement du Canada.

Les compagnies de chemins de fer annoncent l'arrivée prochaine de beaucoup de nouveaux colons qui s'empareront de la terre inoccupée le long de leurs lignes.

Les faits sont que les avantages du Manitoba sont de plus en plus reconnus.

Ses terres splendides, ses chemins de fer nombreux, sa proximité des meilleurs marchés, ses avantages au point de vue de l'éducation, ses moyens de transport faciles sont des attraits pour beaucoup de colons chaque année.

Et quand l'industrie agricole est prospère, les autres industries grandissent et prospèrent aussi.

Ecrivez à vos amis et dites leur de venir s'établir dans le

MANITOBA

Pour plus amples renseignements écrire à

Jos. Burke, Bâtisse du Bureau Industriel, coin des rues Water et Main, Winnipeg, Man.

Jos. Hartney, 77 Rue York, Toronto, Ont.

J. F. Tennant, Gretna, Man.

W. W. Unsworth, Emerson, Man.

A. Bedford, député ministre de l'Agriculture, Winnipeg, Man

De par le Monde

L'EXPANSION DU FRANÇAIS

Professeurs français dans les universités étrangères

M. Barthou, répondant au désir que lui avaient fait exprimer plusieurs universités étrangères, vient d'autoriser un certain nombre de professeurs français à aller porter dans ces universités leur enseignement.

La Suisse, la Finlande, le Danemark s'étaient ainsi adressés au ministre de l'instruction publique.

Le président du Conseil a désigné pour Genève, M. Tournebat, du lycée Charlemagne; pour Helsingfors, M. Bose, du lycée de Carcassonne, et pour Copenhague, M. Vigier, qui revient de New-York, où il occupait une chaire française de haut enseignement.

Le parapluie des agents de police à Bruxelles, Belgique

Il s'agit des sergots bruxellois. La pluie tombe encore plus souvent dans la capitale bruxelloise qu'à Paris. Et la municipalité s'est atendrie sur lesort des pauvres agents, qui doivent subir l'onde sans pouvoir s'abriter sous un riflard.

Le *Soir*, de Bruxelles, publie ces lignes :

"On annonce que l'administration communale a décidé de placer à certains carrefours importants, autour des réverbères, de larges parapluies de tôle ou de zinc, sous lesquels les bons agents de faction pourront, à l'occasion, se réfugier, se mettre à l'abri de la pluie, de la neige et des grêlons."

Touchante idée!...

En tout cas, voilà des parapluies que les agents ne perdront pas...

Annonce allemande

Ce qu'une jeune fille doit savoir avant son mariage.

Un éditeur allemand avait fait passer dans les journaux une annonce disant :

"Ce qu'une jeune fille doit savoir avant son mariage. (Ouvrage complet. Envoi contre remboursement. Prix: 3 francs.)"

En un mois, l'éditeur reçut 25,000 commandes. Les éditions succédaient aux éditions. Les concurrents, dépités, portèrent plainte pour concurrence déloyale.

Au cours du procès, notre homme put prouver qu'aucune jeune fille, parmi les 25,000, n'avait fait valoir la moindre réclamation après réception de l'ouvrage. Il ajouta même avec une pointe de malice :

—"Il faut donc croire qu'aucune d'elles ne s'attendait à recevoir autre chose qu'un livre de cuisine."

En effet, la fameuse brochure à 3 france n'était autre qu'un recueil de recettes culinaires!

Les raisins de Fontainebleau Ils remontent à Henri IV

Les fameux raisins de la treille de Fontainebleau se vendent tous les ans de très hauts prix, à Paris.

A quel événement le délicieux chasselas doit-il d'évoquer, par son nom, la royauté? Les gens du pays en donnent cette version.

Henri IV, se promenant dans le parc de Fontinebleau, reprochait à son jardinier de ne pas assez fleurir les parterres. Ce dernier allégua pour excuse que rien ne poussait sur cette terre ingrate.

—Sème des Gascons, aurait répondu Henri IV; ils poussent partout.

Un courtisan ajouta ces mots :

—La vigne de Béarn, qui donne tant d'esprit aux Gascons, y pousserait bien également.

—C'est une idée, s'écria le Roi.

Et l'on planta, à son instigation, ces vignes aux produits délicieux.

L'anecdote n'est pas invraisemblable, et d'ailleurs, après la poule au pot, le chasselas de Fontainebleau était indiqué. Il faut que le repas soit complet.

La France empruntera la somme de $260,000,000

Paris.—Le cabinet français a approuvé le budget de 1914 qui a été soumis à la chambre des députés. Le budget ne dit pas les sommes qu'il faudra emprunter, mais il est admis qu'un emprunt de $260,000,000 sera fait à la première occasion favorable, pour combler les déficits, et faire face aux dépenses nouvelles.

A la table de Guillaume II

A la table de Guillaume II, dit *Ruy Blas* les plats aiment à être mangés tièdes. C'est que, pour parvenir à destination, ils passent par plusieurs mains. Le chef de cuisine les remet à un fonctionnaire spécial, qui les passe à un collègue, lequel les confie à un valet de pied qui les donne à un page. Enfin, les plats sont en possession du sénéchal, qui a l'honneur de les placer sur la table.

Autre coutume: les poches des pages doivent être doublées de fer. L'origine de cette règle remonte à Frédéric III. Pendant le dîner, ce souverain aimait à donner de bons morceaux à ces pages, qui devaient les empocher pour les manger à la fin du service. Le monarque s'amusait à des farces puériles et riait beaucoup en forçant les pages à verser de la crême dans leurs poches.

Innovations d'un couturier parisien

Ce couturier ne s'est pas installé rue de la Paix, non plus qu'aux Champs-Elysées. C'est dans une petite rue avoisinant Montmartre qu'il abrite son ingénieuse industrie. Mais cela ne l'empêche pas d'avoir une très nombreuse et très fructueuse clientèle...

Son système est simple: il fallait seulement y songer. Il vend ses robes à la journée. Chaque matin, un encaisseur vient chez la cliente percevoir la dîme quotidienne: elle varie de cinq à vingt francs, suivant la valeur de la robe. Le paiement n'est-il pas effectué? La toilette est immédiatement remportée par l'encaisseur, sans préjudice de poursuites ultérieures...

Cet intelligent commerçant est en train de faire fortune. Il a su, dans cette vente à tempérament, profiter du... tempérament des femmes, souvent des coquettes et dépensières.

Le prix Nobel dans les sciences Remporté par un Français

Berlin.—Le prix Nobel pour les sciences a été accordé récemment au professeur Charles Ritchet, membre de l'Académie de Médecine de France et de la Société des Recherches Physiques de Londres. Il a soixante-trois ans et a passé la plus grande partie de sa vie à combattre la tuberculose.

Réorganisation de l'armée Turque

Constantinople.—Le gouvernement turc a terminé les négociations avec le gouvernement allemand pour une nouvelle mission militaire, commandée par un des plus jeunes généraux, chargée de réorganiser l'armée ottomane.

Cette mission aura la main beaucoup plus libre que ne l'avait le maréchal Von der Goltz, qui fut chargé d'instruire l'armée turque pendant les dernières années. On espère ainsi bannir la politique de l'armée qui, à son tour, contribuera à la stabilité du gouvernement.

Les directeurs de l'Opéra de Paris

Paris.—M. Messager a envoyé une lettre à M. Barthou dans laquelle il lui reproche d'avoir nommé le nouveau directeur de l'Opéra sans avoir consulté les directeurs actuels.

M. Messager donnera sa démission le 30 novembre.

Un squelette de dinosaur datant de trois millions d'années

Ottawa.—La collection du musée Géologique vient de s'enrichir du squelette d'un dinosaur, animal qui existait il y a trois millions d'années et dont les dimensions sont énormes. Ce spécimen est unique dans l'Amérique du Nord et est probablement le seul qui existe au monde.

M. Lawrence N. Lambe, paléontologiste, est occupé à monter le squelette.

Le dinosaur en question mesure 30 pieds de longueur et 15 de hauteur. Sa queue à 15 pieds de longueur. Il a été apporté à Ottawa avec la roche dans laquelle on l'a trouvé, dans les montagnes Rocheuses.—*La Patrie.*

Plus de vin au Vatican

Rome—Le pape, ayant été averti du manque de sobriété des soldats de sa garde, après la révolte des gardes suisses qui avait eu lieu il y a quelques mois, a ordonné que tous les vins qui garnissaient les caves renommées du Vatican prennent une autre destination.

Les employés du palais aux divers degrés vont donc être obligés de devenir buveurs d'eau et tempérants comme le pape lui-même. Les vins ont été distribués aux hôpitaux et monastères d'Italie.

Les caves du Vatican contenaient les vins des meilleurs crus, car depuis longtemps les chefs d'Etat et autres personnages éminents avaient pour habitude d'envoyer au pape comme cadeau, les vins les plus renommés.

Un souvenir de M. Poincaré aux journalistes

Paris.—Les journalistes qui eurent le plaisir d'accompagner le Président de la République pendant son magnifique voyage dans le centre et le midi de la France ont reçu chacun un petit paquet qu'attachait un ruban tricolore.

Ils l'ouvrirent et trouvèrent dans le paquet un écrin. Cet écrin renfermait un élégant porte-cigarettes en argent, sur l'une des faces duquel étaient figurées, en relief, les armes de la Présidence, avec les faisceaux de la République.

Une carte était jointe à l'envoi :

"Raymond Poincaré"

et de la main du Président de la République, ces mots:

"Souvenir d'un voyage en auto."

N'est-ce pas une attention délicate et charmante?

La Coupe Pommery

Brindejonc des Moulinais reste vainqueur

Paris.—Le concours d'aviation semi-annuel pour la possession de la coupe Pommery a été officiellement terminé et Marcel Brindejonc Des Moulinais demeure le vainqueur pour sa randonnée faite en juin de Paris à Wassaw par Berlin, soit une distance de 1500 kilomètres ou 933 milles que le fameux aviateur parcourut en treize heures.

Eugène Gilbert, qui s'envola de Villa Coublay, dans l'espoir de battre ce record, n'a parcouru qu'une distance de 935 kilomètres ou 58 milles, en cinq heures et onze minutes. Il descendit en Poméranie. Les règlements du concours sont qu' "une distance de 1000 kilomètres doit être parcourue en moins de cinq heures, ou à défaut de cet exploit, la coupe est décernée à l'aviateur qui parcourt la plus grande distance, depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Par conséquent, elle demeure jusqu'à nouvel ordre entre les mains de Brindejonc.

Le Canal de Panama

Londres.—Lucien Wolf écrit dans le *Graphic* que le canal de Panama est destiné à compenser les Américains de l'Est des Etats-Unis des pertes commerciales que le canal de Suez leur a fait subir sur les marchés asiatiques. Aujourd'hui que le canal est prêt à être ouvert au traffic, il va servir de véhicule aux produits de l'Asie qui vont être expédiés aux Etats-Unis au préjudice du commerce européen.

M. Wolf ajoute: "La vieille idée que le commerce du monde fera profit de l'ouverture du canal me paraît insoutenable. Tous les avantages sont du côté des Américains. Ceux-ci ont eu jusqu'ici un trafic considérable sur les marchés de l'Est Asiatique mais l'ouverture du canal va créer une avenue plus normale pour les exportations des grands industriels des Etats-Unis de l'Est Américain, qui auront de la sorte sur les européens l'avantage d'une route plus courte et moins coûteuse. L'expansion du commerce américain va indubitablement donner lieu à l'expansion de la marine américaine et ainsi va s'accomplir le rêve roosevéltien de la souveraineté des Etats-Unis sur le Pacifique à côté duquel la politique du président Woodrow Wilson n'est que du "petit américanisme." Avec l'ouverture du canal de Panama, l'impérialisme américain est susceptible de devenir une force mondiale, comparable seulement à celle de la Grande-Bretagne.

"Les deux impérialismes anglo-américain ne peuvent de ce fait que se lier plus étroitement à cause de la croissance commune de leurs intérêts dans l'est de l'Asie et de la nécessité pour eux de trouver une solution aux problèmes qui vont se présenter à eux en principe, en égard à la communauté de leurs civilisations."

Une terrible collision se produit à Melun, près Paris, France; l'on compte de 40 à 50 morts et blessés.



Soumissions

DES Soumissions cachetées, adressées au soussigné signées et marquées "Tender for Pile Protection Work at Rainy River, Ont.," seront reçues à cet office jusqu'au 1er novembre, 1913, à 4 hrs. après dîner, pour le travail de protection d'un pilier à Rainy River, Thunder Bay and Rainy River, Ont.

Les plans, spécifications et formes de contrat peuvent être vus et des blancs de contrat peuvent être obtenus à ce département et aux offices de F. Y. Harcourt, Esq., Ingénieur du district, Port Arthur, Ont., J .G. Sing, Ingénieur de district, Confederation Life Building, Toronto, Ont., et sur application au maître de Poste, à Fort Francis, Ont.

Les soumisisonnaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des siumissions faites sur les formules impirmées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire le désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 6 septembre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1



Soumissions

DES Soumissions cachetées et marquées "Tender for Extension to Wharf at Gull Harbour, Man.," seront reçues jusqu'au mardi 4 décembre 1913, pour la construction d'une extension au Quai de Gull Harbour Lake, Winnipeg, Man.

Les plans, spécifications et blancs de contrats aussi que les formes de soumissions peuvent être obtenues à ce département et à l'Office de l'Ingénieur du District à Winnipeg, Man., et sur application au maître de Poste d'Hecla, Man.

Les soumissionesaires ne doivent pas oublier qu'on ne tiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dument libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de nature et de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la désignation précitée.

Un chèque égal à dix pour cent (10 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécutera pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse in aucune des soumissions.

Par ordre,

R. C. DESROCHERS,
Secrytaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 31 octobre, 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.—1-3

FEUILLETON DU *MANITOBA*

UNE DE PERDUE DEUX DE TROUVEES

PAR

GEORGE DE BOUCHERVILLE

No. 5

(Suite)

Clarisse Gosford et tous les autres étaient loin de penser que ce qu'elle disait là, par esprit d'innocente malice, pouvait bien être la vérité.

—Pas possible. Qu'en pensez-vous, capitaine ?

—Ce que j'en pense, répondit le capitaine, c'est que ce sont deux bons vaisseaux marchands, qui vont probablement à la Nouvelle-Orléans ou à la Mobile et que demain nous aurons complètement perdus de vue et laissés bien loin derrière nous.

En ce moment la clochette du souper se fit entendre, et le comte, passant cette fois par l'escalier, alla réparer sa toilette pour se mettre à la table, où le capitaine et tous les passagers s'assirent.

Le repas fut gai, comme le sont tous les repas en mer lorsqu'il ne fait pas de tempête.

Le comte rassuré par le capitaine, à l'endroit des deux voiles à l'arrière, fut d'une excessive jovialité.

Après le souper, on monta sur le pont; le capitaine et Sir Gosford se promenèrent ensemble; Clarisse et son amie, appuyées sur le bord du navire, regardaient les bouillons phosphorescents qui semblaient courir le long du navire, en faisant un bruit semblable à celui d'un bâton mouillé avec lequel on brasserait des cendres rouges. Le comte lui, alla se coucher pour prévenir l'effet du tangage qui commençait un peu, disait-il, à lui remuer les vivres sur l'estomac, qu'il avait affaibli par de copieux tributs journellement répétés.

Le vent avait un peu renforcé, mais le ciel s'était éclairci; les nuages s'étaient dispersés; et le firmament d'un bleu si pur sous les tropiques, étincelait des feux des milliards d'étoiles dontil était parsemé.

Les deux jeunes filles continuèrent longtemps à garder le silence, chacune emportée par ses pensées dans des songes bien différents. Clarisse songeait à la Nouvelle-Orléans et à New-York, aux théâtres, aux bals et aux plaisirs de toutes sortes qui allaient éclore sous ses pas. Sara, elle, pensait à sa vieille mère et à son père; et aussi elle avait bien regret pour quelqu'autre personne; un beau jeune homme qu'elle laissait derrière elle à Matance. Ce beau jeune homme, au teint brun, à la moustache légère, à la taille si souple, si brave, si galant et si amoureux, elle le quittait, et peut-être pour ne plus le revoir? Son nom venait involontairement mourir sur ses lèvres. Pauvre Sara, elle pensait à son amant. Son cœur était gonflé et ses lèvres entr'ouvertes semblaient murmurer le nom d'Antonio, mais si faible, mais si bas qu'il n'y eut que son âme qui l'entendit; sa pauvre âme sitriste! une larme vint briller à sa paupière et un soupir s'échappa de sa poitrine.

—Clarisse, je vais me coucher, vas-tu venir avec moi!

—Attends donc encore un peu, il fait si beau, l'air est si pur, le vent si frais.

—Je ne me sens pas bien, je crois que j'ai un peu la fièvre, ma tête est lourde.

—Oui! ma chère; eh bien! allons. Et toutes deux, après avoir embrassé Sir Gosford et souhaité le bonsoir au capitaine, descendirent à leur cabine.

Quelque temps après, un matelot piqua huit coups sur la cloche, et carillonna; c'était la fin du quart. Une voix se fit entendre sur l'avant qui criait :

—Tribord au quart !

Et le quart de tribord monta sur le pont pour remplacer les babordais, qui allèrent à leur tour se reposer, en attendant qu'un nouveau quart vint les rappeler à la manœuvre.

Le capitaine Pierre fit prendre un ris dans la grande voile et border. Après s'être assuré que tout était en ordre il alla se coucher, en recommandant qu'on le fit éveiller s'il survenait quelque chose d'inusité. Quand le capitaine descendit, il ventait une forte brise.

Tout était tranquille à bord. Les gens de quart, étendus sur le gaillard d'avant, fumaient leurs cigares.

De demi-heure en demi-heure, un matelot piquait la cloche, et criait d'une voix monotone :

"A l'autre et bon quart! brise réglée!

Chaque fois que ce cri se faisait entendre, un homme faisait un soubresaut dans la cabine, et se couvrait de son drap par dessus la tête dans son lit.

Cet homme, laissons-le reposer; il a le mal de mer: nous le retrouverons demain.

CHAPITRE VI

LA CHASSE

Durant la nuit, les deux vaisseaux dont le haut des mâts était à peine visible à l'horizon au coucher du soleil, s'étaient tellement rapprochés qu'au point du jour l'un d'eux se trouvait par le travers du *Zéphyr* du côté du vent, à une portée de canon. C'était une polacre, sous toutes ses voiles, et offrant au vent tous les chiffons de toile qu'elle pouvait porter. A cinq ou six milles en arrière, une corvette, qui elle aussi charriait de la voile autant qu'elle en pouvait porter, faisait tous ses efforts pour gagner au vent du *Zéphyr*.

La polacre semblait attendre la corvette, car elle commença à rentrer ses bonnettes et à ramener ses perroquets volants.

L'officier de quart crut qu'il était à propos de réveiller le capitaine, et il descendit dans la cabine.

—Capitaine, deux voiles en vue!

—Et après ?

—Je n'aime pas leurs manœuvres!

—A quelle distance ?

—L'une par notre travers, au vent; et l'autre à cinq ou six milles en arrière.

—Quelle espèce de navires?

—Le plus près est un trois-mâts. Je n'ai pas pu bien distinguer, mais j'ai cru entrevoir des sabords. Le second est à peine visible.

Le capitaine sauta à bas de son hamac, saisit sa longue-vue et monta sur le pont.

L'aurore commençait à poindre; une lueur pâle et faible semblait sortir des flots vers l'Orient; de gros nuages noirs, poussés par la brise, semblaient courir au-dessus des mâts.

D'un coup d'œil le capitaine reconnut que c'était une polacre, armée en guerre. Il ne pouvait encore reconnaître le vaisseau qui était à l'arrière, et qui apparaissait comme une masse noire, s'avançant en roulant sur les ondes, comme le génie des tombeaux.

—En haut, tout le monde sur le pont! cria le capitaine.

Cet ordre fut répété par l'officier de quart, et en un instant tout l'équipage fut debout.

—Largue les ris du petit hunier!

—Oui, oui, capitaine.

Et cinq à six matelots s'élancèrent dans les haubans du mât de misaine.

—Borde le grand foc, en avant là !

—Timonier, veille à la risée !

—Oui, oui, capitaine.

—Lof à la risée!

—Lof, répéta le timonier.

—Laurin, cria le capitaine en s'adressant au maître canonnier, vieux loup de mer à la moustache grise, chargez moi un canon à poudre pour assurer notre pavillon. Ce vaisseau ne montre pas ses couleurs, nous allons lui montrer les nôtres.

—Oui, oui, capitaine.

Un instant après, le pavillon américain montait au haut du mât le long de sa drisse, son battant flottant au vent et déployant ses couleurs nationales. Un coup de canon, tiré à poudre, vint ébranler le *Zéphyr* jusqu'au fond de sa cale.

Frappé comme par un coup d'électricité, un homme bondit comme une balle dans la cabine et retomba sur ses pieds en dehors de son lit. La première impulsion de cet homme fut de se fourrer sous la table, mais la vue de Sir Arthur Gosford, qui s'habillait à la hâte, modifia considérablement l'évolution qu'il allait exécuter.

—Oh! mon cher monsieur, qu'est-ce que ça veut dire? nous avons été surpris par des pirates! je crois les entendre qui montent à l'abordage; ils nous ont tiré une bordée à bout touchant! Entendez-vous? quel piétinement sur le pont!

—J'espère que ce n'est rien, répondit Sir Gosford, d'une voix calme. Peut-être quelque signal. Montons sur le pont pour nous en informer.

—Oui, c'est ça, montez; vous descendrez ensuite me dire ce que c'est. Pendant ce temps-là, je vais m'habiller et charger mes pistolets.

—Oh! comte, vous n'avez pas besoin de vos pistolets, je vous en garantis.

—C'est toujours plus prudent, qui sait ?

Quand Sir Gosford fut monté sur le pont, il vit le capitaine Pierre, sa longue-vue à la main, examinant de dessus la hune d'artimon où il était monté, le vaisseau qui ne se trouvait plus qu'à une petite portée de canon et qui s'avançait vers le *Zéphyr*.

La moitié de l'équipage était distribuée dans les mâts et sur les vergues déferlant toutes les voiles; l'autre moitié de l'équipage, rangée par file à tribord, se tenait prête à exécuter les moindres ordres.

Le capitaine ayant terminé son examen, redescendit sur le pont.

—Que pensez-vous de ce vaisseau? demanda Sir Gosford, en s'approchant du capitaine.

—Ma foi, je n'en sais trop rien. Nous avons montré nos couleurs; il ne montre pas les siennes, j'ai envie de lui demander pourquoi. Après, nous saurons à quoi nous en tenir sur son compte. Et le capitaine se tournant vers maître Laurin :

—Un coup de canon à boulet à l'avant de ce navire!

Et un canon tonna, son boulet allant ricocher à l'avant de la polacre.

—Ah! ah! s'écria le capitaine, il montre ses couleurs! c'est un pavillon Hollandais. Et la polacre s'avançait toujours, en maintenant sa position par le travers du *Zéphyr*.

—Babord la barre!

—Babord la barre, répéta le timonier.

Au mouvement du gouvernail, le *Zéphyr*, arrivant un peu, prit plus de vent dans ses voiles et s'élançait gracieusement en s'éloignant graduellement de la polacre, qui serrait au plus près afin de nepas dépasser le *Zéphyr*, qui était sous le vent à elle.

La polacre exécuta la même manœuvre que le *Zéphyr* et fit une semblable arrivée.

—Capitaine, ce vaisseau manœuvre comme nous, que prétend-il faire

—Je n'en sais rien, répondit celui-ci en secouant la tête; je n'aime pas son apparence, et j'aime encore moins celle de cette corvette, qui charrie de la voile, plus qu'il n'en faut pour marcher décemment.

Il faisait alors grand jour et l'on pouvait facilement distinguer la corvette, qui n'était guère plus qu'à quatre à cinq milles, et gagnait à chaque instant sur le *Zéphyr* qui n'avait pas encore toutes ses voiles dehors.

En ce moment, Trim, le gros nègre, qui regardait attentivement la polacre, appuyé sur le bastingage de babord, fit signe à Tom de venir près de lui.

—Tom, lui dit-il quand il fut arrivé, je ne sais si je me trompe, mais ce vaisseau m'a tout l'air d'une certaine polacre que nous avons rencontrée aux environs du Cap Frio, il y a un mois, lorsque nous allions à Rio, et que nous avons alors reconnue pour un de ces maudits pirates, qui infestaient les côtes du Brésil à cette époque.

—Trim, tu as raison.

—Tiens, Tom ,regarde sa voile de misaine; vois-tu cette pièce de toile ronde au milieu, et cette autre un peu au-dessous? oh! je suis bien sûr maintenant.

—Moi aussi je la reconnais maintenant, 'cest bien la même polacre. Nous allons danser tout à l'heure au son du canon. Si encore nous n'avions pas à nos trousses cette maudite corvette, que je n'aime pas du tout, je me moquerais bien de la polacre; nous lui ferions bien vite prendre le large comme nous le lui avons déjà fait prendre !

—Capitaine, cria un matelot, placé en vigie au mât d'artimon, la corvette fait des signaux à la polacre.

Le capitaine dirigea un instant sa longue-vue sur la corvette.

—Courez vite en bas, Sir Gosford, pour rassurer votre fille et mademoiselle Thornbull. Vous les ferez passer dans la grande cabine.—Nous allons bientôt essuyer une bordée et peut-être aussi aurons-nous besoin des canons de poupe qui sont dans ma cabine. Dans tous les cas, soyez tranquille, je tâcherai d'éviter le combat et ferai force de voiles pour leur échapper, si, comme je le crois, ce sont des ennemis. Si une fois je puis virer de bord, je me moque bien d'eux. Allez, allez vite.

A peine Sir Gosford fut-il descendu, que les flancs de la polacre s'embrasèrent, un nuage de fumée l'enveloppa toute entière, et trois à quatre gros boulets vinrent mourir à une demi encâblure du *Zéphyr*. Au-dessus de la fumée on vit un pavillon noir, sur lequel se dessinait en blanc une tête de mort et au-dessous deux os en croix, monter le long de sa drisse et se fixer à la tête du grand mât.

—Oh! oh! murmura le capitaine Pierre, il paraît qu'on ne fait plus de mystère maintenant; ils ont eu tort de même de commencer le bal à cette distance, avec des caronades qui ne portent qu'à moitié chemin.

Puis se tournant vers son équipage :

—Allons, mes enfants, pointez dans la voilure!

—Oui, oui, capitaine.

—Attention! feu !

Et les quatre canons de babord, qui éclatèrent en même temps, firent trembler le *Zéphyr* dans toute sa membrure. Le capitaine suivit de l'œil l'effet de sa bordée dans la voilure de la polacre.

—C'est bien, mes enfants, donnez-moi des dix-huit à cette distance : ça parle au moins.

—Holà en avant là, nettoyez le gaillard d'avant! c'est au tour de Cicéron à parler maintenant, il aura peut-être quelque chose à dire !

En un instant tout fut prêt.

Le capitaine se rendit lui-même sur le gaillard d'avant, et là, de sa voix qui dominait le bruit du combat et les clameurs du pont, il fit entendre les ordres suivants, de l'exécution vive et prompte desquels dépendait peut-être le salut du *Zéphyr*.

—Pare à virer !

Tous ceux de l'équipage destinés à la manœuvre coururent se placer à leur poste, le timonier amena un peu pour faire poster les voiles.

—Adieu-va !

Aussitôt on brassa l'ourse d'artimon tout à fait sous le vent et le timonier mit la barre sous le vent.

—Largue le lof !

En un clin d'œil les écoutes des focs et des voiles d'étai ainsi que l'amarre de la grande voile, furent larguées.

Le capitaine profita de l'instant où l'on exécutait cette manœuvre, pour pointer lui-même son canon favori, son Cicéron. Aussitôt que la proue du *Zéphyr* arriva en droite ligne avec le flanc de la polacre:

—Feu! cria le capitaine.

Et sans perdre le temps de regarder l'effet que pouvait avoir produit l'éloquence de son prince des orateurs à la parole de fer, il cria à l'équipage d'une voix sonore et retentissante. Décharge derrière.

Et au moment où la proue du *Zéphyr*, obéissant à cette manœuvre, commençait à dépasser le lit du vent, encore une fois la voix du capitaine retentit et fit entendre l'ordre de :

—Décharge devant !

A ce commandement, les vergues des voiles de misaine furent vivement brasseyées et orientées sur le côté opposé; et le *Zéphyr*, ayant viré de bord vent de vent, s'élança en bondissant à travers les flots comme un coursier qui, un instant retenu par le mors, se sent enfin libre sous les rênes qu'on lui abandonne, tressaille, secoue sa crinière et dévore l'espace. Le *Zéphyr* frisonnait dans sa membrure sous l'effet du vent qui sifflait dans ses voiles, en ce moment toutes dehors; sa proue, en fendant l'onde, faisait jaillir à l'avant des tourbillons d'écume, qui s'enlevaient et se dispersaient en vapeur emportée par la brise.

—Houra ! hourra ! crièrent spontanément tous les matelots du *Zéphyr*, en le voyant si gracieusement franchir les lames écumantes.

Mais la manœuvre si hardie de virer de bord vent de vent sur un vaisseau ennemi, n'avait pu s'exécuter sans approcher le *Zéphyr* à la portée des canons de la polacre, qui envoya sa bordée en plein dans ses voiles, emportant le grand perroquet et la perruche, causant plusieurs avaries assez importantes dans ses cordages, et blessant légèrement deux gabiers dans les huniers.

Quant à la polacre, elle avait bien plus considérablement souffert dans sa mâture, ayant eu son mât de misaine brisé, un peu au-dessous de son hunier, entraînant dans sa chute une partie des cordages du grand mât, déchirant du haut en bas le grand hunier et la grand-voile.

Trim, qui durant tout ce temps s'était tenu campé au-dessus de la cambuse, avait suivi de l'œil l'effet de la décharge de Cicéron. Au moment où le coup partit, il se dressa sur ses genoux, et quand il vit le mât de misaine de la polacre tomber, il jeta un cri de triomphe, lança sa casquette pleine de graisse dans les airs et sautant sur le pont, il se mit à crier à tue-tête, gesticulant et cabriolant comme un fou :

—Hi! hi! hi! Bonjou la polacre, en voulez-vous encore? hi! hi! hi! Bien visé ça, mon petit maître! hourra pour mossié Céron! Cré mâtin ça que mossié Céron! il est temps moué couri faire le déjeuner! Cré mâtin ça que mossié Céron! hourra! hourra!

Et le pauvre Trim, ivre de joie, entra dans la cambuse où il tisonna vigoureusement le feu et brassa ses chaudrons. Puis un instant après, ressortant sur le pont quand la bordée de la polacre vint causer les avaries dont nous avons parlé, dans la voilure du *Zéphyr*, il agita son poing vers la polacre, en lâchant un énorme juron, et s'étonnant que le capitaine ne lui courut pas sus, pour la punir de sa témérité. Mais le capitaine ne pensait d'autres choses à faire.

Le *Zéphyr* qui, sous sa nouvelle bordée, courait grand largue, fut bientôt hors de la portée des caronades de la polacre; mais comme il avait perdu deux de ses mâts et souffert de graves avaries dans son gréement, il était évident que la corvette gagnait considérablement sur lui.

Le capitaine Pierre appela le maître d'équipage, et lui recommada de faire servir à ses gens une double ration de rhum et un bon déjeuner.

(A suivre)

Les Caisses Populaires

Extraits d'un travail de M. Alphonse Desjardins, de Lévis, sur les Caisses Populaires; ces extraits sont tirés de la revue "L'Ecole Sociale Populaire," de Montréal.

(Suite)

Ces officiers se divisent en trois commissions ou comités: le Conseil d'Administration composé d'au moins cinq membres, mais le plus souvent de neuf; la Commission de Crédit de trois au moins, ordinairement de quatre; et le Conseil de Surveillance de trois membres.

DEVOIRS ET POUVOIRS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.

Le Conseil d'Administration a les pouvoirs nécessaires à la direction générale de la société et c'est lui qui est chargé de la fonction très importante de choisir les sociétaires, d'admettre les personnes qui sont jugées dignes de l'être et de rejeter ou d'exclure celles qui ne le sont pas ou qui ne le sont plus. Il doit voir à la bonne marche des affaires et recommande à l'Assemblée Générale des sociétaires les mesures à prendre pour assurer la prospérité de la Caisse. Il agit aussi comme tribunal d'arbitrage aux cas de conflit et d'appel prévus par les règlements.

LE CREDIT DANS LA CAISSE POPULAIRES.

La Commission de Crédit a exclusivement pour mission d'examiner, d'admettre ou de rejeter les prêts demandés par les sociétaires. Ses fonctions sont très importantes et très délicates. Aussi, faut-il apporter le plus grand soin dans le choix de ses membres. Il convient d'y appeler des citoyens d'une bonne expérience, sages et connaissant généralement la situation morale surtout des sociétaires, situation qui offrira la première garantie du fidèle remboursement des sommes empruntées. Aucun prêt ne peut être fait par le gérant sans avoir d'abord été approuvé à l'unanimité par cette commission. Si un seul membre présent à la réunion s'y oppose ou ne donne pas son consentement formel, le prêt est suspendu jusqu'à ce que ce membre ait obtenu des renseignements qui le justifient de partager l'opinion de ses collègues. Si non, rien n'est fait.

Jamais, au grand jamais, une Caisse Populaire ne doit prêter pour une dépense improductive, c'est-à-dire, une extravagance, une dépense inutile ou un but frivole, comme une promenade, une excursion ou une noce tapageuse. Tout cela ne laisse aucun bénéfice à l'emprunteur, au contraire, l'appauvrit et le met dans la gêne. Or, la Caisse n'est pas fondée pour nuire à ses membres, mais bien pour les aider, les rendre plus prospères. Voilà pourquoi l'emprunteur est tenu de confier au gérant la raison qui lui fait demander un prêt. S'il trompe la société, cela suffit pour amener son exclusion immédiate, car un menteur n'est pas un honnête homme, et qu'on se le rappelle, la Caisse Populaire est avant tout une association d'honnêtes gens.

Cette commission surveille avec soin les remboourements des prêts en stimulant sans cesse le gérant à faire entrer les versements dus. Jamais elle ne peut permettre à un emprunteur de faire preuve impunément de négligence, ou d'être en retard d'un seul jour, sans expliquer et justifier son inexactitude à faire honneur à ses engagements. C'est là un point très important, car laisser pénétrer de telles habitudes mauvaises serait commettre une faute grave et mettre en péril les intérêts mêmes de la société sans compter que ce serait très mal au point de vue de l'emprunteur. En effet, ce serait l'inviter à l'insouciance, ce qui est toujours déplorable, mais aussi à se servir de l'argent destiné à faire honneur à sa signature, pour des frivoliés ou des dépenses inutiles, comptant qu'il s'arrangera bien avec la Caisse qui se montre bon enfant et facile avec ceux qui lui doivent. A tout prix il faut éviter de créer une aussi fâcheuse impression; fâcheuse autant pour le débiteur que pour la société puisque, dans les deux cas, elle ne peut manquer de produire des embarras ou nuire à la bonne marche des opérations. Embarras pour l'emprunteur; les dépenses inutiles qu'il aurait faites le mettront à la gêne pour payer son prêt. D'un autre côté, l'échéance ainsi renvoyée à plus tard, pourrait fort bien tomber à un moment très difficile par suite d'autres circonstances fortuites. C'est la sagesse qui commande de ne jamais remettre au lendemain ce que l'on peut et doit faire aujourd'hui, ne sachant pas ce que l'avenir nous réserve.

Ces négligences sont aussi de nature à nuire aux opérations de la Caisse. En effet, les fonds n'étant pas très abondants et les demandes de prêts nombreuses, il s'en suit que la Commission de Crédit doit compter sur une extrême ponctualité dans les remboursements—à moins d'avis contraire—pour faire les prêts requis.

Laisser les gens agir à leur guise serait se mettre dans l'impossibilité, dans une foule de cas, de pouvoir satisfaire tous les demandants, ce qui serait injuste pour ceux-là et ne manquerait pas de nuire à la société. Il faut tenir à aider le plus grand nombre possible de sociétaires, c'est là l'un des buts de la Caisse, et on y parvient par la ponctualité basée sur un système d'échéances bien réglées, les remboursements partiels et rapprochés étant toujours préférables pour la société comme pour les sociétaires emprunteurs.

Mais nous tenons à le répéter, un emprunteur peut toujours compter sur la surveillance de la Caisse représentée par la Commission de Crédit et le gérant, s'il a de bonnes raisons à donner pour excuser son retard ou son incapacité de payer. La Caisse ne traitera jamais personne avec rudesse ou une sévérité exagérée, du moment qu'on aura de bons motifs à faire valoir, car on comprend que des circonstances peuvent se produire où il est matériellement impossible de faire honneur à ses engagements malgré la meilleure volonté du monde.

Il faut, autant que possible, fractionner les remboursements en cinq, dix ou vingt versements. Cela les rend plus faciles et fournit un roulement constant de fonds à la Caisse.

L'emprunteur a toujours le droit de rembourser par anticipation, à moins que le contraire soit clairement stipulé. Rappelons aussi que les sociétaires seuls peuvent emprunter et que jamais la Caisse ne doit prêter à un non-sociétaire sous quelque prétexte que ce soit.

Les membres de la Commission de Crédit n'ont pas le droit d'emprunter de la Caisse soit directement, soit indirectement, c'est-à-dire, par l'entremise d'un tiers. C'est là un inconvénient pour eux, mais aussi que l'on songe à la grande souvegarde qui en résulte pour la sécurité des fonds. Se prêter l'argent des autres est toujours périlleux. On s'exagère si facilement sa propre solvabilité. Et puis, pour un bon cas, il pourrait y en avoir dix mauvais ou douteux.

Donc interdiction absolue de prêter aux membres de cette Commission; c'est la loi et la prudence qui le veulent ainsi.

Le Conseils De Surveillance et Le Gerant.

Le Conseil de Surveillance est le corps administratif le plus important dans une Caisse Populaire. Son nom même indique la nature de ses fonctions. Ses pouvoirs sont très étendus au point de vue du contrôle. Il peut même suspendre les officiers s'il découvre quelque violation des règlements et il doit en rendre compte immédiatement à l'Assemblée Générale des sociétaires qu'il convoque dans le plus court délai, laissant à cette Assemblée le soin de décider des mesures à prendre. Il doit aussi examiner les comptes, les vérifier et s'assurer de la valeur des prêts et des garanties exigées. Il doit voir à ce que chaque Commission et chaque officier fasse son devoir sans faveur à personne ni faiblesse pour qui que ce soit. C'est, en un mot, l'Assemblée Générale siégeant en permanence et ayant l'œil toujours ouvert sur les officiers, du premier au dernier. Il faut donc être prudent dans le choix des membres de ce Conseil.

La gestion de la Caisse est confiée à un fonctionnaire appelé gérant. Il est nommé par le Conseil d'Administration. C'est lui qui tient les écritures, reçoit tous les fonds. C'est à lui que toutes les demandes de prêt doivent être envoyées. Jamais un emprunteur ne doit s'adresser à un membre de la Commission de Crédit. C'est là une habitude déplorable qu'il ne faut pas laisser s'implanter, car elle présente de très graves inconvénients, surtout pour les commissaires qui se trouvent ainsi dans une position délicate, peut-être même très embarrassante. Le gérant seul est l'intermédiaire entre les sociétaires et les organes de la société. Il a la garde des livres de la comptabilité et des fonds, et pour plus de sûreté, il doit donner un cautionnement d'un montant raisonnable pour assurer la fidèle exécution de ses devoirs. Le gérant est donc un fonctionnaire très important; aussi doit-on choisir une personne de tact, d'un commerce facile et agréable même, toujours serviable, courtois mais inflexible sur l'observance des règlements jusque dans leurs plus petits détails. Il ne peut tolérer aucun relâchement, source d'abus toujours déplorables et qui trop souvent amène la mort des meilleures sociétés. S'il a à signaler des écarts ou à réprimer des manquements, il ne doit pas hésiter; il est de son strict devoir de le faire, mais il lui faut apporter une grande courtoisie dans ses réprimandes mêlées à beaucoup de bienveillance, ce qui n'exclut pas la fermeté la plus sévère. Il doit aussi avoir une connaissance générale de la situation des sociétaires; de leurs qualités comme de leur solvabilité.

(A suivre)

Nous sollicitons la collaboration

Avec l'agrandissement de notre journal, nous devenons en mesure de donner une large hospitalité à ceux qui aimeraient collaborer à notre rédaction.

Nous ouvrons donc nos colonnes au public et nous accueillerons avec plaisir tous articles, lettres, nouvelles qu'on voudra bien nous faire parvenir.

Nos correspondants des campagnes, en particulier, sont invités à nous communiquer la chronique de leurs paroisses respectives.

On demande des agents dans les provinces du Manitoba, de la Saskatchewan et Alberta, pour prendre des abonnements au journal "Le Manitoba." Nous accorderons 25 p.c. de commission par abonnement.

Soumissions

DES Soumissions cachetées adressées au soussigné, marqués sur l'enveloppe "Tender for Indian Boarding School at Cross Lake" seront reçues jusqu'à midi, 2 janvier 1914, pour la construction d'une école pension à Cross Lake, Manitoba.

Les plans et spécifications peuvent être consultés à l'Office Indien à Winnipeg, à Selkirk et Portage la Prairie, à l'office de l'agent des Terres à Brandon et au Bureau de Poste de Kenora.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque accepté sur une banque reconnue et d'un montant du dixième du montant total de la soumission et à l'ordre du soussigné. Ce chèque sera confisqué si la personne ou les personnes qui soumissionnent refusent de mettre le contrat en exécution lorsque requis de le faire ou ne complètent pas le stravaux faisant l'objet du contrat.

Le chèque le plus bas ni aucun chèque ne seront forcément acceptés.

N.B.—L'insertion non autorisée du présent article ne sera pas payée.

DUNCAN C. SCOTT,
Député Surintendant Général des Affaires Indienne.

Département des Affaires Indiennes, Ottawa, 23 octobre, 1913. 1-3



Departement de l'Interieur

BUREAU DES TERRES DU DOMINION, DISTRICT DE WINNIPEG

AVIS

AVIS public est par les présentes donné que le et après le 9 de décembre, 1913, les terres à culture suivantes seront mise à la disposition du public qui pourra faire ses entrées comme Homestead.

Township 35, Rang 16, à l'Ouest du Méridien Principal.

Daté à Winnipeg, 7 novembre 1913.

L. RANKIN, Agent.

2-4

LES ZEPPELINS

(La Libre Parole)

Le général Cherfils, qui est de nos amis, a eu la bonne idée de réunir, dans un volume qui a pour titre: *Pour l'Armée*, tous les articles et les études qu'il a publiés en ces deux dernières années et qui ont paru dans le Correspondant, l'*Echo de Paris*, le *Gaulois*, *La Libre Parole* et la *Revue Hebdomadaire*.

Un chapitre spécial réunit, en bloc, tous les articles que l'auteur a publiés sur l'Aviation, et j'ai relu dernièrement celui qu'il a consacré à la loi sur l'aéronautique militaire et qui parut dans *La Libre Parole*. Il écrit :

"En ce qui concerne la loi contre les dirigeables allemands, il faut se rendre compte que ce n'est pas avec la mitrailleuse qu'on pourra triompher de ceux-ci. L'avion aura toujours un tir plus difficile, moins précis, moins puissant que le Zeppelin à plate-forme. Il faut, au contraire, utiliser pour cette lutte les éléments de supériorité de l'avion, qui sont sa rapidité, sa souplesse, sa facilité de domination dans l'altitude. Les avions qui coifferont un dirigeable et passeront au-dessus de lui ne pourront le détruire qu'en faisant tomber sur lui des engins incendiaires. Ce résultat peut être atteint, dès maintenant, par nos monoplans de reconnaissance. C'est la seule manière d'anéantir les Zeppelins et de reprendre sur eux la maîtrise de l'air."

Ces lignes, écrites il y a dix-huit mois, sont encore vraies aujourd'hui, et cela d'autant plus que de grands progrès ont été accomplis dans la construction et l'emploi des avions qui constituent, désormais, des engins dont les Zeppelins allemands constateront la valeur et la supériorité dans les combats aériens de la guerre future.

Ce sujet m'a paru des plus intéressants depuis que j'ai lu l'article que vient de publier un périodique allemand et qui a la prétention de démontrer le rôle que rempliraient les dirigeables Zeppelin le premier jour de la déclaration de guerre.

Cet article, qui a pour titre: les *Zeppelins partent en France*, est un peu du domaine du roman aérien; toutefois il nous donne une idée exacte de la confiance que les Allemands et les Pangermanistes ont mise dans leurs dirigeables et des opérations militaires auxquelles se livreront, pendant la nuit, ces formidables engins qui transporteront des explosifs destinés à faire sauter des ponts, des gares, des magasins, des forts.

C'est ainsi que nous assistons au départ des croiseurs de l'air remisés à Cologne, à Baden, à Friedrichsafen, et que nous les voyons s'élever dans les airs, au milieu des hourras des troupes auxiliaires et des équipages, vers six heures du soir, quelques heures après la nouvelle de la déclaration de guerre et de l'ordre de mobilisation.

Tout se passe dans le plus grand ordre, grâce aux nombreux exercices de nuit faits en temps de paix, et le commandant d'un des Zeppelins se borne à dire à l'officier pilote :

"Nous passerons par Aix-la-Chapelle, Liège et Namur. Vous vous tiendrez assez haut pour qu'on ne nous entende pas passer au-dessus du territoire belge; nous remonterons ensuite le cours de la Meuse; notre mission est de détruire le pont du chemin de fer de Mézières; l'officier chargé du service des bombes prendra ses dispositions pour effectuer cette destruction."

Et le dirigeable arrive au-dessus de Mézières dont on aperçoit les lumières. Sur l'ordre du commandant, le navire aérien s'abaisse jusqu'à la couche inférieure des nuages, tandis qu'on remarque un train qui va s'engager sur le pont qui traverse la Meuse.

Les nuages recouvraient le but. Le dirigeable descendit sous les nuages. Un calme glacial s'était abattu sur l'officier placé près du viseur. Plus vite quetous les hommes, il avait aperçu les deux signaux rouges du pont, et, chaque fois que la couche des nuages se détachait, il les voyait de nouveau. C'étaient, à n'en pas douter, les siganux d'arrêt du pont. Il parla au commandant, près de lui, et le dirigeable, sur les ordres donnés à l'homme du gouvernail, décrivit un demi-cercle vers l'Est et remonta contre le vent, vers le pont, au-dessus des signaux. Mais, brusquement, sur un coup de timbre, le dirigeable, filant comme une flèche, sortit des nuages. La lune brillait sur les maisons. L'officier, avec une grande présence d'esprit, profita du moment. Il mit la main sur le projecteur de bombes, appuya rapidement et, au même moment, le dirigeable, allégé de cent kilos d'explosifs, remonta rapidement dans les airs. Puis, formidable, une explosion parvint jusqu'au Zeppelin et, avant qu'il ait disparu dans les nuages, à l'aide de lorgnettes, on avait vu s'effondrer l'arche centrale du pont.

Et, par télégraphie sans fil, le commandant s'empresse d'apprendre la bonne nouvelle, qui arrive à Cologne avant une heure du matin.

Le Zeppelin va, ensuite continuer ses exploits à Reims, où il fait sauter le pont du canal de la ligne Soissons-Reims, pont qu'on découvre au moyen de fusées qu'on lance sur le sol et qui l'éclairent sur une longueur de deux kilomètres.

Tout cela, évidemment, est un peu romanesque, et je crois bien que, dans la réalité, ces opérations de nuit ne réussiront pas toujours aussi bien que le souhaitent nos adversaires.

Il n'en est pas moins vrai que la chose est possible et que ces énormes explosifs pourront gravement endommager nos ponts de chemins de fer, nos gares, nos approvisionnements concentrés dans de grands magasins, nos cantonnements bondés de troupes et de matériel de guerre, nos forteresses.

Mais nos avions, qui planeront au-dessus des dirigeables et qui manœuvreront avec plus de facilité et à des vitesses beaucoup plus grandes, deviendront, pour les Zeppelins allemands, des ennemis terribles, surtout s'ils sont avertis à temps, pour pouvoir s'élancer, de leur station, à la recherche des monstres de l'air qu'ils ne perdront plus de vue et qu'ils poursuivront avec acharnement.

Comme le dit très justement le général Cherfils, ils coifferont le dirigeable, passeront au-dessus de lui et le détruiront, en quelques instants, s'ils réussissent à faire tomber sur lui des matières incendiaires.

Il faut avouer que cette guerre dans les airs, grâce aux progrès journaliers accomplis dans l'art de se diriger et de manœuvrer dans l'espace, sera fantastique, et que nous devons nous attendre, pendant la prochaine guerre, à des surprises énormes.

Toutefois, m'affirment des vieux militaires qui ne perdent pas de vue le but à atteindre, c'est toujours sur terre que se livreront les batailles décisives. En admettant que les généralissimes et les stratèges, grâce aux escadrilles chargées d'observer les mouvements de l'ennemi lisent chacun dans le jeu de l'adversaire, ce sont et ce seront toujours les armées de terre qui, par l'offensive acharnée, auront raison de l'ennemi.

Ce sont et ce seront toujours les cœurs et les âmes des combattants qui donneront la victoire aux armées fidèles aux traditions militaires. Les vertus guerrières, cultivées en temps de paix, assureront toujours la supériorité définitive aux soldats des nations disciplinées, braves, confiantes, fières, rudes, patriotes et décidées à vaincre d'abord et à mourir s'il le faut...

EDOUARD DRUMONT.

COSAS DE ESPANA

REMINISCENCE A PROPOS DU DERNIER VOYAGE DE M. POINCARE EN ESPAGNE

M. Poincaré m'a bien prié de me jonidre à lui pour aller cimenter l'amitié franco-espagnole, mais mes occupations m'empêchent de traverser les Pyrénées.

Rassurez-vous, ai-je répondu au Président, je fêterai à ma manière ce grand jour, et si tous les Français font comme moi, la semaine prochaine ou l'autre, la France sera entièrement espagnolisée.

Je me réveille donc, après avoir passé une nuit castillane,—il y a beau temps qu'on ne dit plus vénitienne,—et j'appelle mon valet de chambre :

—Holà ! Ruy-Blas !

Et Ruy-Bla accourt. C'est un ancien toréador, émule de Bombita, de Mazantini et de Frascuelo, que j'ai engagé à prix d'or—100 pesetas par mois.

—Monsieur ? fait-il.

—Appelle-moi caballero et donne-moi mon café... Olle !

—Olle !

—Mais, auparavant...

Ruy-Blas, fermez la porte...ouvrez cette fenêtre.

—C'est bien, monsieur.

—Caballero, te dis-je!... Non, non, pas comme cela! Soulève l'espagnolette, puis regarde à travers la jalousie. Quel temps fait-il ?

—Un vrai ciel d'Espagne, caballero.

—C'est ça, c'est tout à fait ça. Je l'augmente de cent sous..... Pardon! de cinq douros.

—Mais le douro ne passe plus.

—Ça n'y fait rien, c'est toujours espagnol... Tu dis qu'il fait un temps superbe? Alors, je vais pouvoir mettre mon sombrero...... Passe-le-moi..... N'ai-je pas l'air d'un Vélasquez qui est descendu de son cadre ?

—Ah! j'oubliais, senor... votre courrier.

—Donne les billets doux..... Quel parfum! Tous à la peau d'Espagne. Celui-ci est de Carmen, celui-là de Dona Sol, le troisième est de Rosine... Mais je ne vois rien d'Isabelle !

—La senora est peut-être malade?

—Tu préviendras le docteur Bartolo... Suis-je bien ainsi ?

—très !...

—Ai-je assez de morgue espagnole ?

—Oui, mais dans vos yeux on voudrait un peu plus d'orgueil castillan... Parfait! C'est le Campéador lui-même, avec quelque chose du Quichotte.

—A moi, ma bonne lame de Tolède!

Accourez, Navarais, Maures et Castillans !

—Inutile, senor! ils ne viendront pas. Quand on est...Maure, c'est pour longtemps.

—Alors, des moulins à vent, et comme s'il en pleuvait !

—A propos, senor, un noble hildago sort d'ici; il avait quelque chose à vous dire de la part de sa sœur.

—C'est don Alphonse, l'ami de cœur de ma Carmen; il est pour le moment dans la "mouïse", comme on dit à Pampelune. Quant à sa frangine...

—Heu! le mot n'est guère espagnol.

—Cervantès ne disait pas autrement. Sa frangine donc est une Andalouse au sein bruni, que j'ai connue à Barcelone où elle dansait la séguedille chez Lilas Pastia... Mais, je sors, je vais me faire raser chez le barbier de Séville, cet excellent Figaro. Puis, je passerai chez cette vieille canaille de Don Basille prendre ma leçon de mandoline, et je finirai par Escamillo, qui s'efforce de m'initier au grand art de la tauromachie.

—"Muerte," alors!

—Eh bien, Ruy-Blas! tu oublies que Waterloo n'est pas en Espagne?

—Les Espagnols ont occupé si longtemps la Belgique!

—C'est juste, et à une lettre près... Si le Dancaïre et le Remendado viennent me voir, tu leur diras que je suis à Gibraltar.

—Jolie ville, Gibraltar ! mais trop d'Anglais.

—Sois là quand je rentrerai.

—"A la disposition de usted"..

* * *

Au dehors, "calle" de la République, les marchands de journaux crient: "Le Gil Blas!... Le Figaro!..." Les débuts de la petite-fille de Sarah Bernhardt... Sarah gosse! Les marchands d'oranges soupirnt: "La Valence! la belle Valence." Les théâtres et concerts flambent sous leurs girandoles. On joue "Carmen," "Le Cid," "Les Noces de Figaro," "Don Quichotte"; ici c'est "La Favorite," là c'est le grand violoniste espagnol Sarasate, partout l' "Espana" de Crabrier, la "Mandolinata" de Paladile.

Ami, la nuit est belle...

Il me pousse au bout des doigts des castagnettes :

Alza! alza! ah! la voilà,
La véritable manola!

Allons donner une sérénade à ma dulcinée :

La lune brille,
Le ciel scintille,
Viens, ma gentille,
Suis ton Pédro...

Car à présent je m'appelle Pédro; c'est autrement espagnol que Raoul: avis aux dames!... Et de fredonner la vieille chanson "Gallega" que chante ,dans "Les Misérables," Félix Tholomyès, de Toulouse, cousine de Tolosa, à la pauvre Fantine qu'il va lâcher tout à l'heure si cruellement:

Soy de Badajoz.
Amor me blama.
Toda mi alma,
Es en mi ojos,
Porque ensenas,
A tuas piernas.

Que c'est beau l'espagnol, surtout quand on ne le comprend pas! Car du diable si je sais ce que cela veut dire. Parions que M. Poincaré ne le sait pas davantage: il ne va peut-être en Espagne que pour se faire expliquer par Alphonse XIII ce couplet mystérieux que Victor Hugo a mis dans son livre sans, certainement, le comprendre lui-même. Et voilà comment on écrit l'espagnol!

Mais un hidalgo me bouscule; je lui donne un soufflet, comme Don Gormas à Don Diègue,et nous nous battons à coups de navaja. Mo nadversaire tombe; je me penche, il expire en prononçant le nom de Juana.

C'est ainsi que mourut Etur de Guadassé !...

Mais le Sereno annonce qu'il est minuit et que le ciel n'est pas plus serein que les cœurs réunis du roi Alphonse XIII et du président Poincaré.

"Buenas noches"!

RAOUL CINOH.

LA CULTURE PHYSIQUE

Par M. Adrien Potvin

Extraits d'une conférence donnée par M. l'Inspecteur A. Potvin, au Congrès des Instituteurs Bilingues, le 17 octobre 1913.

M. le Président, Révérends Messieurs du Clergé, mes Révérendes Sœurs, Mesdames, Messieurs,

Depuis quelques années, les Membres du Bureau des Aviseurs de cette province ont ajouté à notre programme des études la matière qui fait l'objet de cet entretien : La Culture Physique Cette action du Bureau des Aviseurs fut suivie de nombreuses récriminations. Des éducateurs illustres et dévoués, des instituteurs et des institutrices dont les années d'expérience et de succès sont des garants de bonne foi, s'insurgèrent contre l'introduction de ce sujet au programme et flagellèrent *l'intrus* de toutes les vergettes de leur autorité.

"Puissent les quelques idées qui suivent, idées jetées éparses dans une préparation trop courte, vous faire apprécier davantage cette matière importante et vous lui faire donner dans votre programme la place qui lui est due.

"De tout temps, l'esprit humain s'est porté facilement aux extrêmes. La lutte en faveur des différentes méthodes d'éducation a produit des résultats souvent désastreux.

"Il nous faut, à la lumière d'une division saine de l'Education, adopter un système basé sur les besoins de l'enfant. Ces besoins sont : 1. matériels; 2. intellectuels; 3 moraux."

Le conférencier fait ensuite l'histoire sommaire des systèmes d'éducation. Il démontre qu'ils ont presque toujours été incomplets parce qu'il ont négligé le triple but que l'éducateur doit se proposer. C'est le manque d'équilibre qui a causé leur faillite. Les uns exagéraient l'importance de la force physique. C'est surtout dans cette force qu'était la gloire. Exemples tirés des Egyptiens, des Grecs et des Romains.

"Dans une époque un peu plus rapprochée de nous, après que le christianisme eut pourtant adouci les mœurs et ensoleillé l'éducation d'une morale religieuse et divine, on retrouve encore des chevaliers qui tiennent à honneur de ne pouvoir signer leurs noms qu'en faisant une croix avec la pointe de leurs épées."

Les lettres et les sciences se réfugient dans les cloîtres. Elles en sortent plus tard pour acquérir sur les peuples un immense ascendant. C'est alors que s'établit le règne de l'éducation surtout intellectuelle. Comme dans le cas précédent on se porta à l'excès.

"La raison humaine, dit M. Potvin, voulut supplanter Dieu, et se déifier elle-même aux acclamations d'une foule en délire. Mais la culture intellectuelle détournée de son but—la vérité, battit de l'aile, et son vol rasa de bien près la terre.

. . . .

"Un système d'éducation, pour qu'il soit complet, doit comprendre la culture physique, intellectuelle, et moralte—culture dirigée vers un triple but qui est le beau, le vrai et le bien.

"Ceci étant posé, il devient évident que la culture physique doit nécessairement être inscrite, au programme de nos éducateurs.

"On nous fera peut-être l'objection suivante: "Notre programme est trop chargé. L'élève a à peine le temps d'apprendre ce que l'on exige de lui aux examens. Pourquoi lui enlever un temps précieux qu'il peut consacrer aux autres matières du programme.

. . . .

"Dans un programme, il faut donner un temps plus court aux éléments qui le chargent. Il ne faut pas en retrancher un des éléments constitutifs d'une saine éducation.

"On peut nous répliquer: Mais cette culture physique peut se donner à domicile. Les garçons peuvent développer leurs muscles sur la scie, la bêche, la fourche et la pioche, et les petites filles peuvent trouver assez d'exercices sur la planche à laver ou dans le maniement de la brosse à plancher.

"A ceci, nous répondons :

"1e Les exercices physiques de l'école n'empêchent aucunement l'ouvrage à la maison. Au contraire, elle y prédisposera les élèves.

"2e L'ouvrage de la maison peut, dans certains cas, être une culture physique dont la résultante sera aussi éloignée du beau que la difformité l'est du naturel, et, dans tous les cas, cette culture physique ne saurait comporter tous les avantages des exercices physiques de l'école.

"Il nous suffit pour le démontrer d'énumerer les nombreux avantages de la culture physique à l'école. Ce sera en même temps démontrer son importance.

AVANTAGES AU POINT DE VUE PHYSIQUE

"La gymnastique donne aux muscles la force, la santé et la grâce.

"L'activité physique que l'enfant déploie dans les divers exercices de la gymnastique agit surtout sur les muscles.

"C'est un fait acquis que les muscles inactifs s'atrophient et ne savent plus transmettre la force que leur imprime la volonté.

"C'est par l'exercice qu'ils se développent et deviennent sains et puissants. Si cet exercice est donné dans la juste mesure et selon les règles établies, la dignité, l'aisance et la grâce dans le maintien en résulteront tout naturellement.

"La gymnastique contribue à régulariser le mouvement du sang. Elle aide à sa distribution uniforme et abondante dans tous les organes du corps qui par là deviennent sains et vigoureux. Elle facilite la respiration plus libre, fortifie les poumons, et par la chaleur que l'exercice engendre dans les organes digestifs, elle prédispose ces organes à remplir plus aisément leur fonction. On doit conclure de là que les exercices de la gymnastique devront avoir lieu avant les repas.

"La gymnastique corrige les défectuosités naturelles ou contractées," dit un auteur pédagogique. Ceci est vrai. Un travail excessif à domicile dans un âge trop tendre, crée souvent des défectuosités chez les enfants. Certains parents mus par un trop grand appétit de l'argent, ou par une fausse idée de l'économie, exploitent trop tôt le travail de leurs enfants et les gardent à la maison plutôt que de les envoyer à l'école.

"Un père de famille me disait un jour que son garçon lui sauvait le salaire d'un ouvrier de ferme. Un coup d'œil sur le pauvre petit être me serra le cœur et me fit venir les larmes aux yeux. Ce garçon avait les jambes arquées, le dos vouté, et de ses épaules qui emprisonnaient péniblement ses poumons, tombaient de longs bras et de larges mains. Son regard abattu indiquait la souffrance et la lenteur de son intelligence. Un exercice physique trop violent et anormal avait produit chez lui des ravages indicibles.

"La gymnastique bien enseignée peut aider puissamment à réparer certains de ces défauts. Elle dirigera son activité physique sur les muscles qui en ont le plus besoin, en même temps qu'un exercice réglé des muscles anormalement développés les réduira à l'état naturel. La culture physique bien enseignée doit développer normalement tous les muscles.

"Il ne faudra pas oublier que le but de cet enseignement n'est pas de faire des gymnastes de vos élèves. Il faut reconnaître son importance, mais ne pas l'exagérer.

AVANTAGES AU POINT DE VUE INTELLECTUEL

"La culture physique perfectionne les sens en donnant à leurs organes la vigueur et la santé.

"Les sens sont le véhicule de nos observations, sur lesquelles au moyen de l'attention et de la réflextion, notre esprit base ses jugements. En d'autres termes, nos sens sont la porte par laquelle notre intelligence va prendre connaissance du monde physique. Il suit de là que nos sens perfectionnés donneront à l'intellect une notion plus vraie des choses; et que le jugement guidé par la connaissance vraie s'exercera plus surement.

"Voyons aussi l'enfant dans les jeux physiques. Il y acquiert non-seulement l'adresse, le coup-d'œil et la dextérité, mais encore la rapidité et l'exactitude du jugement. Le maître et le livre ne sont plus là pour lui communiquer des jugements tout faits. Il doit se débrouiller lui-même, juger de la situation avec promptitude et sureté, sous peine de recevoir pour ses erreurs une leçon salutaire.

"L'intelligence retire des avantages des exercices physiques surtout par le repos bienfaisant qu'ils lui procure. La gymnastique, en effet, dirige l'activité naturelle sur l'appareil musculaire tandis que se repose le système nerveux dont le centre est le cerveau, organe de l'intelligence.

"C'est dans ce repos, dit Achille "V... que le cerveau puise une vi-"gueur nouvelle et une aptitude "plus grande pour l'étude, qui se-"ra reprise ensuite avec joie et avec "entrain, grâce à la bonne disposi-"tion de l'esprit et au plaisir que "procure, surtout dans le jeune "âge, la variété des occupations."

AVANTAGES AU POINT DE VUE MORAL

"Les avantages de la culture physique se trouvent surtout dans le domaine moral. Elle trempe la volonté qu'elle soumet journellement à des épreuves graduées, elle rend le caractère plus énergique, habitue l'enfant à une prompte obéissance, et par là contribue puissamment à la bonne discipline sans laquelle l'instituteur ne saurait remplir sa mission. Elle donne à l'enfant le courage, le contrôle de lui-même et constitue une des armes les plus puissantes contre l'inertie, source féconde de tous les vices qui dégradent.

"L'âme molle informant un corps inerte, nous rappelle l'eau croupissante où fourmillent des milliers de germes dangereux; l'être énergique et actif nous représente, au contraire, l'onde pure, qui, d'une source féconde, coule au milieu des plantes et des fleurs parfumées auxquelles elle donne la fraîcheur et la fécondité. L'enfant oisif est un nid de vices empoisonnés; l'enfant actif et énergique répand autour de lui la bonne odeur des vertus.

Les exercices gymnastiques, dit le Docteur Fonssagrives, "présen-"tent, surtout pour l'adulte, l'im-"mense avantage de calmer le sys-"tème nerveux et de lui permettre "d'écouler, peu à peu, par cette "pointe de paratonnerre, un fluide "prompt à s'accumuler et à se con-"denser en mille orages."

"Ecoutons encore Achille V... "La gymnastique, dit-il, par l'en-"semble de son action bienfaisan-"te, tend à faire briller dans tout "l'être humain la beauté, qui n'est "autre chose que le résultat de "l'harmonie des formes, et le ray-"onnement d'une âme saine à tra-"vers un corps sain et vigoureux."

AVANTAGES AU POINT DE VUE SOCIAL

"Les jeux et les exercices pratiqués en commun, outre qu'ils produisent l'émulation, chassent l'égoïsme, émoussent les angles des caractères et préparent les élèves à la vie en société.

Ils préparent efficacement des défenseurs du sol commun de la patrie. L'histoire nous l'apprend. "l'avenir est au peuple robuste et fort."

Le conférencier donne ici des exemples des peuples qui doivent leurs plus belles conquêtes à des armées que les exercices de la guerre et une rigoureuse discipline ont rendues fortes. Il cite les Japonais qui, peut-être plus que toutes les autres nations au monde, ont développé leur force physique par une culture raisonnée et pratique.

"C'est, au Japon, par patriotisme que les parents donnent cette culture à leurs enfants, même avant que ceux-ci ne la reçoivent à l'école."

Il explique que la grande activité physique des Japonais n'est pas étrangère à leur élévation au rang des grands peuples du monde.

"J'ai essayé de démontrer, poursuit-il, l'importance et les avantages de la culture physique à l'école au point de vue physique, intellectuel, moral et social. J'en voudrais conclure qu'un insituteur qui tient à remplir fidèlement son devoir ne doit pas omettre cette branche du programme.

L'abonné modèle

Rien de plus précieux pour un journal ni de plus réconfortant que de se sentir en communion avec ses abonnés. Lorsqu'on a mené une campagne difficile, soutenu l'assaut des adversaires et repoussé les injures, la sympathie du fidèle lecteur fait oublier bien des peines. En France, elle se traduit par des lettres qui portent à l'écrivain des éloges et des encouragements. Elle s'exprime ailleurs de façon plus concrète. En Allemagne, si l'on en croit la *Frankfurter Zeitung*, il n'est guère de journal qui ne reçoive, après un bon article, des fleurs, des fruits ou même des légumes, tant il est vrai que, dans ce fortuné pays, toutes les grandes joies se célèbrent en mangeant. Pareil usage existe en Hongrie, et l'on cite un journal, le *Egyetertes*, dont un seul abonné nourrit pendant longtemps toute la rédaction. Ce Mécène substantiel n'est autre que M. Bimbo, le plus puissant marchand de porc de l'Europe centrale. Ravi de rencontrer dans l'*Egyetertes* un interprète exact de ses vues politiques, il envoyait chaque jour des jambons, des pieds, des andouilles, des hures, des queues, des boudins, des saucisses, toutes les délicatesses qui se peuvent tirer du porc, en qui rien ne se perd, non plus que dans la nature. Mais un journal ne vit pas seulement de porc, et la minute vint où l'*Egyetertes*, battu par des destins contraires, dut envisager une liquidation. Ses rédacteurs, assemblés pour la dernière fois, discutaient la formule de l'adieu aux lecteurs lorsqu'on annonça M. Bimbo. Il attendait dans l'antichambre, suivi, comme toujours, d'un convoi de victuailles. On le fit entrer. A peine introduit dans la salle, il comprit, à la tristesse peinte sur les visages, qu'il se passait quelque chose de grave. En deux mots, il fut au courant. Alors tirant de sa poche un carnet, il déclara qu'un journal, si conforme à ses vues, ne pouvait disparaître et, griffonnant une signature au bas d'une feuille, il remit d'un trait de plume l'*Egyetertes* à flot. On laisse à penser de quel cœur la rédaction fit venir de la bière pour arroser les jambons.



Soumissions

LE Ministère des Travaux Publics recevra jusqu'à 4.00 hrs. p.m., mardi, le 9 décembre 1913, des soumissions pour la construction de quais, dans le port de Victoria, C.B., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour des quais, port de Victoria, C.B."

On peut consulter les plans, devis, les formules de contrat et se procurer des formules de soumissions au ministère des Travaux Publics, à Ottawa, aux bureaux des ingénieurs de district, à New-Westminster, C.B.; Victoria, C.B.; édifice Confederation Life, Toronto, Ont.; Bureau de Poste, Montréal, et en s'adressant au maître de poste à Vancouver, C.B.

Les soumissionnaires ne doivent pas oublier qu'on netiendra compte que des soumissions faites sur les formules imprimées fournies, dûment libellées, signées de la main des concurrents, avec désignation de la nature de leurs occupations, et du lieu de leurs résidences; s'il s'agit de sociétés, chaque associé devra signer de sa main la soumission et y inscrire la d(signation précitée.

Un chèque égal à cinq pour cent (5 p.c.) du montant de la soumission, fait à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics et accepté par une banque à charte devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
R. C. DESROCHERS,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, le 27 octobre 1913.

N.B.—Le ministère ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressement autorisé cette publication.

52



Toute personne se trouvant seul chef de famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans, pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, dans la Saskatchewan ou dans l'Alberta Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous-agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions, par le père, la mère, le fils, la fille, le frère ou la sœur du futur colon,

Devoir—Un séjour de 6 mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans Un colon peut demeurer à neuf milles de son homestead sur une ferme d'ou moins 80 acres possédée uniquement et occupée par lui ou par son frere ou sa sœur.

Dans certains districts un colon dont les affaires vont bien aura la preemption sur un quart de section se trouvant à côté de sen homestead. Prix, $3.00 l'acre. Devoir —Devra resider six mois chaque année au cour de six ans à partir a partir de la date de l entree du homestead—y compris le temps requis pour obtenir la patente du homestead, de cultiver cinquante acres en plus.

Un colon qui aurait forfait ses droits de colon en ne pouvant obtenir a preempti n pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix, $3.00 l'acre.

Devoir—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver cinquante acres et bâtir une maison valant $300.

W. W. CORY,
Sous-ministre de l'Interieur

N. B.—La publication non-autorisee de cette annonce ne sera pas payee.

MGR L'ARCHEVEQUE

Comme nous l'annoncions, il y a huit jours, Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface est de retour au Canada. Notre vénéré pasteur a donné *l'interview* suivant à *La Patrie*, en date du 6 novembre :

"J'arrive de Contréxeville où je viens de faire une cure qui a parfaitement réussi, je me sens plus fort que jamais, comme aux premiers jours de mon apostolat. Il me semble que Dieu m'a donné une force nouvelle pour ma chère et grande famille de l'Ouest."

"Je suis allé passer quelques jours à Paris, chez des amis; quel changement depuis mon dernier voyage! On sait que le réveil national en France a concordé avec l'élection de M. Poincaré. On sait moins peut-être à l'étranger qu'en même temps que ce réveil du patriotisme, s'est produit une renaissance de l'esprit religieux. Le peuple français a pris conscience du danger qui le menace; il sent l'ennemi qui s'arme à la frontière et comme il est naturel, il rentre en lui-même, il ramasse ses forces. Il a compris que le sentiment religieux est une des plus grandes forces morales qui soit: c'est celle par excellence qui fait les héros sur le champ de bataille. Il a compris que le prêtre avait droit de rentrer dans la nation et que la religion catholique devait être de nouveau réunie au faisceau magnifique des forces françaises. En France, le prêtre est maintenant respecté, on le salue très bas et, qui mieux est, on l'aime. Car en France, le peuple est bon et il suffit de s'adresser à son cœur pour ne pas parler en vain."

"Je suis allé passer huit jours à Rome, continue Mgr Langevin, où il m'a été permis de voir en audience privée, le Saint-Père. En dépit de la presse. Il se porte très bien. J'ai trouvé qu'il avait vieilli un peu, mais on voit qu'il a conservé encore toute cette vigueur qui fait Sa force et Lui permet de surmonter les nombreuses fatigues auxquelles Il est exposé. Vous dire l'impression que nous laisse le Pape Pie X, est de ces choses que l'on ressent d'autant plus, qu'il est impossible de les exprimer, tant c'est grand et sublime."

"Nous avons eu une traversée très orageuse, puisque nous sommes en retard de deux jours. Une mer démontée sur l'Atlantique, qui frappait les hublots de nos cabines, en balayant le pont du navire. Mais en arrivant sur les côtes canadiennes, en voyant ces sites uniques au monde, ce panorama digne de rivaliser avec les beautés d'Europe : j'ai tout oublié en revoyant ma patrie. Car, sachez-le, le Canada est le plus beau pays au monde et en le revoyant, il me semble que je l'aime plus que jamais."

Durant toute la traversée, Sa Grandeur a pu dire la messe à bord du "Scotian," preuve non équivoque de son excellente santé. Mgr. Langevin s'est déclaré enchanté des procédés de l'équipage et des officiers du "Scotian."

"Le capitaine Blanchard Henry, dit-il, qui est le vrai type du parfait gentilhomme,ainsi que ses officiers, ont été pour nous d'une délicatesse et d'une politesse qui font honneur à la compagnie Allan, et c'est principalement durant nos offices religieux que nous avons constaté ces faits."

Sa Grandeur passera quelques jours à Montréal, avant de retourner à Saint-Boniface.

Avant son départ pour l'Europe Mgr Lanxevin avait lancé, dans la *Patrie*, un appel aux Canadiens-français de la province de Québec, leur demandant de l'aider à coloniser le Manitoba. L'apôtre de l'ouest avait nommé un nouveau missionnaire colonisateur pour sa belle province, M. l'abbé Bouillon, il attend aujourd'hui les meilleurs résultats de la campagne qu'il va diriger lui-même, maintenant avec cette vigueur nouvelle que Dieu vient de lui donner.

La Majorité du Nouveau Maire de New-York

Les rapports complets des élections municipales donnent à M. John Purroy Mitchell, élu maire, une majorité de 121,209 voix sur Edward E. McCall, le candidat des socialistes, Charles Edward Russell a obtenu 32,109 voix.

Cette Invasion de l'Academie Ste-Marie

Il convient de condamner énergiquement la gaminerie que les élèves du Kelvin school sont allés faire à l'Académie Sainte-Marie, sous prétexte de célébrer le "Halloween." Des jeunes gens qui s'introduisent par le toit dans une maison où il n'y a que des religieuses et des jeunes filles commettent une polissonnerie doublée d'une lâcheté. Le public a jugé sévèrement—plus sévèrement que les journaux ne l'ont fait, nous regrettons de le dire—l'échauffourée de cette jeunesse.

Monseigneur Cherrier faisait remarquer, non sans une pointe d'humour, dans une lettre qu'il a adressée au *Free Press*, que les élèves du Kelvin school auraient mieux fait de se présenter au collège de Saint-Boniface. Nous ajoutons qu'ils auraient pu se présenter au Wesley College ou au St. John's College. La partie aurait pu devenir intéressante pour les deux côtés.

On a commencé la vente des terrains pour taxes à Winnipeg, lundi matin. C'est à Winnipeg comme partout ailleurs, tout le monde ne paie pas ses taxes à temps.

Tout le traffic du Pacifique Canadien a été arrêté pendant vingt-quatre heures dimanche par un affaissement de terrain à Rossport, —non loin de Fort William. Cet affaissement s'est produit sur une longueur de 290 pieds de long et a atteint à des endroits une profondeur de 14 pieds. Cet endroit a cédé quatre fois dans un mois.

Chez Nous et Autour de Nous

La police a trouvé dimanche un bébé dans la rivière Rouge, côté de Winnipeg, au pied de la rue Alexander (Victoria Park). L'enfant était enveloppé dans un simple morceau d'étoffe bleue, et jusqu'à présent la police n'a pas d'indice. Elle fait cependant d'actives recherches.

Un ingénieur japonais de passage au Royal Alexandra, à Winnipeg, est d'opinion que le péril jaune disparaitrait considérablement si les japonais s'occupaient tous au développement de leur propre pays. Le Japon est en grand travail de perfectionnement et c'est un pays qui peut nourrir tout son monde.

L'honorable Frank Oliver, ancien ministre fédéral, était ici lundi. Il dit que la situation monétaire dans l'Ouest s'améliore beaucoup, particulièrement à Edmonton, où l'argent a été fort serré pendant quelques mois.

MM. W. J. Lehy, de Regina, et R. A. Doakes, de Prince Albert, ont été nommés juges des cours de comté de Kindersley et de Prince Albert, respectivement. Les deux nouveaux juges sont des avocats de l'est venus dans l'ouest il ya quelques années.

Le concert Alice Neilson, la semaine dernière, a été un grand succès. Le goût de la bonne musique se développe de plus en plus à Winnipeg. On nous annonce la visite d'une troupe d'opéra pour les mois de février ou mars prochain.

On rapporte de grandes tempêtes sur les lacs Michigan et Supérieur. Toute la flotte marchande en a été incommodée.

Dimanche dernier à l'assemblée de la Ligue du Sacré-Cœur, le Rév. M. L. Messier, dans un magnifique discours a fait un émouvant tableau des nombreux ravages causés dans les familles par l'abus de l'alcool, ravages qu'il a pu constater lors de sa visite pastorale. Dans sa péroraison il a exhorté fortement tous les auditeurs à prendre sérieusement en considération la question de la lutte contre l'alcoolisme dans la paroisse de Saint-Boniface.

Le village de Nipigon, 70 milles à l'est de Port Arthur, sur le Pacifique Canadien, a été à peu près totalement détruit par le feu dimanche dernier. Les maisons étaient tassées les unes sur les autres, ce qui explique l'étendue des dommages.

Il y a environ un mois, $1000 ont été volés à même un pli contenant $5000 et envoyé per le département des postes, de Regina à Stalwart, Sask. Depuis cette date, $800 sont parvenues à l'inspecteur des postes. A quand les $200 de balance ! !

Le général Bramwell Booth, le chef de l'Armée du Salut, est arrivé à Winnipeg samedi. Le chef de l'Armée du Salut a eu réception civique et a adressé la parole au Canadian Club.

On annonce la nomination de M. Olivier Joubert comme greffier de la Cour de Comté de Jolys, (St-Pierre) en remplacement de M. Paul Chénard, démissionnaire.

Dimanche, 23 novembre, aura lieu, au club des Raquettes "Le Voyageur" l'élection des officiers. Les membres recevront une carte du trésorier, M. Jos. Vermander, donnant avis de cette assemblée et réclamant la contribution pour la saison 1913-14. Il est nécessaire d'être en règle avec ses cotisations pour avoir droit au vote. Le trésorier reçoit dès à présent les montants dûs. La saison s'annonce bien. En avant la raquette.

Communiqué.

Au Théâtre Walker cette emaine, "The Pink Lady," comédie musicale. La semaine prochaine, Mlle Margaret Anglin paraîtra dans les drames classiques suivants: Lundi et jeudi soir "Twelft Night" mardi soir et mercredi après-dîner, "As you like it," mercredi et samedi soir et mercredi après-dîner, Shrew", vendredi soir et samedi après-midi "Antony et Cleopatra" Les décors sont de MM. Writh et Wickes, les costumes du Freisigner Emporium. Des billets pourront être réservés par la poste jusqu'à vendredi matin le 14 novembre. A l'affiche pour la semaine du 24 novembre "The Tik Tok Man of Oz."

Est décédé à Transcona, jeudi dernier, M. Joseph Bérubé, âgé de 44 ans. L'enterrement a eu lieu au cimetière de Saint-Boniface.

Les membres du Conseil de Transcona demandent au Winnipeg Street Railway de construire une ligne entre Winnipeg et leur ville.

Il est question pour le gouvernement canadien de construire à Winnipeg le plus gros télescope du pays; ce télescope remplacerait celui d'Ottawa. Ceci amènerait naturellement la création à Winnipeg d'un magnifique observatoire pourvu d'un outillage complet.

Le C.N.R. a commencé la semaine dernière l'érection d'une gare de $15,000 au coin des rues Provencher et DesMeurons, à St-Boniface: édifice de pierre et de brique; 26 x 78 pieds. La plateforme aura 640 pieds de long. La gare consistera en un salle d'attente, un bureau pour la vente des billets et un salon pour dames, et une salle à bagages.

D'après le rapport de Dunn, les affaires de l'ouest et surtout de Winnipeg se sont grandement améliorées si on les compare à l'an dernier.

M. Joseph Burke, le Commissaire Provincial de l'Immigration, dit qu'il a encore beaucoup de demandes d'emploi. Les cultivateurs qui ont besoin d'aide pourront s'adresser à lui. D'ici quelque temps les chantiers vont s'ouvrir et il sera difficile aux cultivateurs de se procurer des hommes.

La ville de Winnipeg fournira la lumière électrique au quartier 4 de Transcona, au prix de $2,000 par an.

L'Université de Manitoba donnera les 19 et 20 novembre des fêtes splendides à l'occasion de l'inauguration de son président, M. Eva Willis, accusé du meurtre de son enfant, a été acquittée aux assises.

A lire en septième page un résumé de la conférence prononcée par M. A. Potvin, devant le Congrès des Instituteurs sur la *Culture Physique à l'Ecole.*

Une jolie soirée privée a été organisée jeudi soir à l'hôpital de Saint-Boniface à l'occasion de la nomination de la révérende Sœur Lupien comme supérieure. Mademoiselle Blanche McNeil lui a présenté un bouquet et une bourse et Mademoiselle E. S. Marion, une adresse. Il y eut programme de musique.

McLean. Le 19, il y aura banquet au Royal Alexandra. Les deux principaux orateurs seront le président Kane, de l'Université de Washington et le président Falconer, de l'Université de Toronto.

M. J. A. F. Bleau, ex-maire de Saint-Boniface, a accédé, à la demande d'une députation de Norwood, de se porter candidat à la mairie. La candidature de M. J. A. Beaupré, avocat, dans le quartier No. 3 est aussi définitive.

La ville de Winnipeg se sert depuis jeudi de son immense réservoir de la rue Logan. Avec ce réservoir, la ville de Winnipeg pourra attendre facilement le grand aqueduc inter-municipal.

La commission des chemins de fer a siégé à Winnipeg mercredi dernier.

Une convention agricole importante a eu lieu à Estevan les 7 et 8 novembre.

Jeudi prochain, 13 novembre à 8 heures p.m., séance musicale au Sacré-Cœur, par la société l'Assomption (Acadienne) avec le concours de la société St. Jean-Baptiste de Winnipeg et sous le haut patronage de Sa Grandeur Mgr Béliveau.

M. J. B. Lauzon est parti samedi dernier pour Montréal, en voyage d'affaires pour quelques jours.

M. Jean Vulliez est parti la semaine dernière pour un voyage de trois mois en France.

M. Clovis Dégagné a pris possession de l'hôtel Saint-Boniface, samedi dernier.

On a commencé le pilier est du nouveau pont Provencher.

M. et Madame Louis Delorme, de Clarence, Ont., sont en promenade chez leur fils M. l'avocat L. A. Delorme.

Madame J. P. Tremblay, rue Spence, est partie lundi pour une promenade dans la province de Québec.

Les jeunes gamins qui ont envahi l'Académie Sainte-Marie le soir du "Halloween" ont aussi fait le même genre de visite au collège Havergall, académie de jeunes filles de Winnipeg. On les accuse, en plus, d'avoir attaqué un théâtre de vues animées. On se plaint que la police a été trop lente dans cette circonstance.

Hier avait lieu le mariage de M. David Riel, fils de M. Joseph Riel et de Mademoiselle Vermette, fille de M. William Vermette de Saint-Norbert, la bénédiction nuptiale a été donnée par M. l'abbé De Munter.

Dans notre article de la semaine dernière, "Feu Mme L'Evêque" nous avons nommé Mme Louis Fortier, de Saint-Boniface, parmi les enfants de la défunte, alors qu'elle en est la sœur. Nos lecteurs excuseront cette erreur involontaire.

Le C.P.R. a réussi à tout enlever le blé de son élévateur de Transcona qui s'était effrondré il y a trois semaines. Il y avait 800,000 minots de blé.

Notre "Chez nous et autour de nous" contenait la semaine dernière une note politique. Personne ne nous a fait de remarque à ce sujet, mais nous tenons à dire que ceci a été une simple erreur de transposition dans nos ateliers. La politique est rigoureusement exclue de notre département des nouvelles.

M. et Mme A. B. Desrochers, 456 Stella Avenue, Winnipeg, ont célébré leurs noces d'argent lundi soir. A cette occasion il y eut réunion nombreuse d'amis de Winnipeg et de Saint-Boniface. Ces hôtes ont été reçus avec une grande affabilité par M. et Mme Desrochers et leur nombreuse et belle famille. Il y eut discours, chant et musique.

Nous présentons toutes nos félicitations aux jubilaires.

Nombreuse assemblée, hier soir, à la salle Leclerc. Les Artisans Canadiens-français donnaient la seconde d'une série de parties de *Pedro*. Après l'assemblée régulière au cours de laquelle M. l'Inspecteur Potvin fit un discours sur les divers avantages de la société, on commença la partie avec un entrain qui se continua jusqu'à la fin de la soirée.

Voici la liste des personnes qui ont gagné des prix:

Madame A. Lemay, un superbe plateau en verre taillé, offert par le Docteur Laurendeau; M. J. B. Leclerc, une paire de boutons de manchettes, ces boutons décorés des armes de la société furent donnés par M. J. F. Fontaine. Prix de consolation, Madame J. A. Beaupré et M. A. Lemay. Après la partie, il y eut goûter servi gracieusement par M. et Madame Leclerc, puis programme de musique comportant: piano par Miles M. J. Bérubé et Alice Mondor; déclamation, par M. A. Commune; chant, par MM. A. Potvin, J. E. Lévêque et M. le président J. A. Beaupré.

L'assemblée présenta à M. Alex. LaRivière, vice-président, des vœux de bonheur à l'occasion de son quarante-deuxième anniversaire de naissance. Prochaine soirée: le 25 novembre courant, fête de la Sainte Catherine. Il est rumeur qu'il y aura de la "tire."

A date la construction du Transcontinental de Winnipeg à Moncton, coûte $160,000,000.

Le Président et les membres de l'Exécutif de l'Union Métisse invitent tous leurs amis à assister à la messe solennelle qui sera chantée dans la cathédrale mardi prochain le 18 courant à 10 heures de l'avant-midi.

Les Reglements Municipaux

Les règlements soumis aux contribuables de Saint-Boniface jeudi dernier ont été adoptés par une bonne majorité. Nous donnons ci-après le détail du vote pour les deux règlements :

Le règlement 1000 pourvoit à une émission de débentures de $300,000 pour combler un déficit dans le coût des égoûts de Saint-Boniface.

Le règlement No. 1001 autorise la création d'une dette de $50,000 pour l'extension de l'aqueduc.

Les règlements ont été défaits dans le poll de Norwood, ainsi qu'on peut le voir par l'état suivant:

Règlement No. 1000

Quartier	Pour	Contre
1	98	6
2	41	16
3	111	23
4	36	26
5	16	24
	302	95

Majorité favorable—207.

Règlement No. 1001

Quartier	Pour	Contre
1	97	6
2	43	15
3	118	17
4	35	27
5	13	27
	306	92

Majorité favorable—214.

AU COLLEGE

Au Cercle Provencher.—Après lecture du rapport, le P. Directeur nous communique des trouvailles d'expressions canadiennes qu'il a faites dans *"La peur de vivre,"* de Bordeaux, qui est bel et bien un Français de la vieille France; ce qui prouve encore une fois que nous, Canadiens-français, nous parlons véritablement la langue française et non un patois breton imaginé seulement par quelques têtes chaudes de Winnipeg.

Vint ensuite une conférence donnée par Joseph Bellavance, sur "Les livres et les jeunes gens." Il nous fait voir par de nombreuses citations l'effet salutaire que les bons livres font sur l'âme et tout le mal que peuvent produire les mauvais. Il nous indique en second lieu les livres à lire et nous met en garde contre la littérature malsaine et certains romanciers modernes à la mode, qui se jouent parfois sur le bord de l'abîme au risque d'y entrainer trop souvent leurs lecteurs.

Après la conférence, le P. Directeur nous prouve clair comme bon jour que ceux qui vendent des mauvais livres sont en faute quand bien même ils étaleraient des vies de saints à côté d'immondices ; que la loi civile n'était pas suffisante pour nous protéger contre ce fléau; que ceux qui en sont menacés, doivent boycotter ces marchands et ne pas même acheter un crayon ni une plume. Soit dit et soit fait !

* * *

L'on est en train de renouveler l'entourage du patinoir.—On se paie du chic cette année.—Les vieux madriers noircis par le temps ont été enlevés et on les remplace par de beaux madriers blancs tout neufs que nos officiers ne dédaignent pas de porter sur leurs épaules. Il faut dire que ce ne sont pas des officiers de sucre que nous avons cette année, et avec l'aide active du P. Messier, ça marche.—En avant les gars !

* * *

Soyons dans l'allégresse, L. P. Gagnon a retrouvé sa breloque sous la couverture de son lit. C'est son pied qui l'a retrouvée, dit-on.

* * *

L'ami Georges Laflèche est à l'hôpital depuis quelques jours. Rien de grave, nous espérons, mais en attendant il laisse une grande place vide au collège. Imaginez-vous, c'est un philosophe de moins—on n'en apas trop—un joueur de balle au panier et surtout de ballon qui manque; n'est-ce pas même un de nos symphonites... absent.

* * *

On parle déjà du prochain banquet des vainqueurs du tournoi athlétique. On y portera de nombreuses santés, entre autres, je crois, une aux généreux donateurs des prix. Comme dans toutes les grandes agapes gastronomiques, l'ami Célestin, notre président s'est assuré les harmonies d'un orchestre, et l'on va répétant: Nous aurons de la musique céleste, hein !

* * *

Le camarade Alfred Brunelle imperturbablement fait son voyage hebdomadaire à Transcona: c'est un homme affairé.

COIN DES PETITS

Bien trouvé.—Un "tuteur soucieux" écrivait dernièrement: "Les amateurs sont tristes. Est-ce causé par le fardeau des lauriers? C'est peu probable." En effet, entraînés par leur tuteur soucieux, les amateurs voulurent cueillir beaucoup de lauriers et partirent pour la gloire. Mais la gloire ne daigna pas leur sourire et ils revinrent avec un minois en compote qui attire tous les regards. Comment donc refaire cette binette? Les lauriers sont trop maigres pour la dissimuler. Le pinceau moelleux de l'artiste est impuissant à la réparer. Et les "victoires faciles" imaginées et imagées par le tuteur soucieux, dans le "coin des petits," n'éblouissent pas les "yeux scrutateurs" au point de les aveugler.

Les bons amateurs devront-ils, bon gré mal gré, garder toujours leur binette déconfite? Attendez ! Le tuteur soucieux a trouvé une idée géniale: "Pitou" le marmouset va venir au secours. "Pitou," cessant de racler son violon, formera une équipe et luttera contre les amateurs pour leur fournir la seule chance de leur vie de racler quelqu'un.

Ainsi les amateurs pourront remporter des "victoires faciles" qui se métamorphosent, sous la plume du tuteur soucieux, en victoires *tous faciles* sur les intermédiaires, et peut-être sur les séniors de la grande division. N'est-ce pas bien trouvé?

Mais n'en parlez pas; ces plans sont secrets.

* * *

Travail inutile.—Les amateurs sont à réparer les boyaux pour essayer de rafraîchir leurs soi-disant lauriers.

Colonie Belge

Nous insérerons volontiers sous cette rubrique tous les articles que voudront bien nous envoyer nos amis les Belges, concernant, naissances, décès, mariages, arrivées, départ, sports, etc., mais à condition que les notes soient brèves, car nous sommes limités par l'espace qui nous est alloué. On peut nous écrire en flamand, nous ferons la traduction.

CLUB BELGE

A l'élection de dimanche dernier pour la nomination d'officiers en remplacement d'autres sortant de charge Monsieur Emile Elias a été élu membre du comité pour un an.

BRUXELLES

On prépare une séance du Cercle Catholique de Bruxelles pour le 16 novembre. M. Rodts, du Club Belge de Saint-Boniface, ira prêter son précieux concours aux artistes locaux. Nous donnons ci-dessous le programme:

PROGRAMME

de la Soirée du 16 Novembre organisée par le Cercle Catholique et la Fanfare l'Union en l'honneur du Rév M. R. M. Heynen, curé de la paroisse et au profit de l'Eglise St Gérard

I Adresse à Monsieur le Curé ..... L. Hacault
Brabançonne, "O Canada", par la fanfare.
II La Solidarité, comédie sociale en un acte.
Fanfare.
III Le cochon d'or, comédie en un acte.
IV Chants flamands par M. O. Rodts, secrétaire du Club Belge de Saint-Boniface.
V Les cris des métiers de Belgique.
Chants populaires, L. Hacault
VI Comédie.
VII Vente de charité.
Souper de 7 à 8 heures, p.m.

La Fanfare Lavérendrye

Nous sommes heureux d'apprendre et d'annoncer que la fanfare La Vérendrye va continuer la série de ses concerts et parties de cartes. La prochaine séance aura lieu jeudi, le 20 du courant, dans la grande salle de l'Académie Provencher.

Nous ne pouvons que féliciter nos jeunes et vaillants musiciens de leur esprit d'initiative; et nous

encourageons notre population à se rendre en foule applaudir à leurs succès constants. On peut être sûr de passer quelques heures agréables.

La salle étant spacieuse, le prix d'entrée a été fixé à la modique somme de 25 cts. afin que tout le public puisse en bénéficier.

Chronique de la Province

TRANSCONA

Après avoir parlé d'une façon succinte de l'état des affaires à Transcona, ainsi que de la prospérité de la paroisse qui compte aujourd'hui deux cents familles; permettez-moi de vous faire connaître le résultat des démarches faites par ces vaillants paroissiens auprès de la Commission Scolaire. Votre confrère *Le Soleil* ayant certainement oublié de porter cette affaire à votre connaissance, je m'empresse de le faire moi-même, mais toutefois sans l'attribuer à Sir Wilfrid Laurier, dans la crainte qu'il ne se donne un autre *shampoing* à la dynamite.

Sous ce gouvernement de spoliation, comme l'appelle la "lumineuse Feuille," nos compatriotes de Transcona ont obtenu, malgré une très grande infériorité numérique, une solution équitable.

1. Une institutrice de langue française.
2. Une leçon de catéchisme tous les jours.
3. Les pétitionnaires sont en bonne voie d'obtenir un cours de langue française; de plus lorsque le nombre des élèves atteindra 70, il sera adjoint à la maitresse d'école une auxiliaire de même nationalité.

Ces résultats successifs récemment et encourageant ces intrépides paroissiens qui se proposent d'obtenir d'ici peu, une école bilingue, publique et subventionnée dans le Nord-Transcona.

Nos félicitations à ces braves gens et à leur pasteur.

Notons que dans cette circonstance, M. Roger Goulet à fait preuve d'une énergie et d'une ténacité bien particulière à sa race, et notre cabinet de sa bienveillance habituelle à l'égard des nôtres.

DANIEL MOURGUIART.

Renseignements généraux sur le Théâtre Walker

Les soirées commencent à 8.30 hrs
Les matinées à 2.30 hrs.

Les billets sont en vente au bureau du théâtre, de 10 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le téléphone pour billets réservés est: 2520 Garry; les billets sont retenus jusqu'à 6 hrs. p.m. seulement; les vestiaires sont situés côté droit du foyer, au premier; du côté gauche au balcon; les manteaux y sont gardés par les femmes de service.